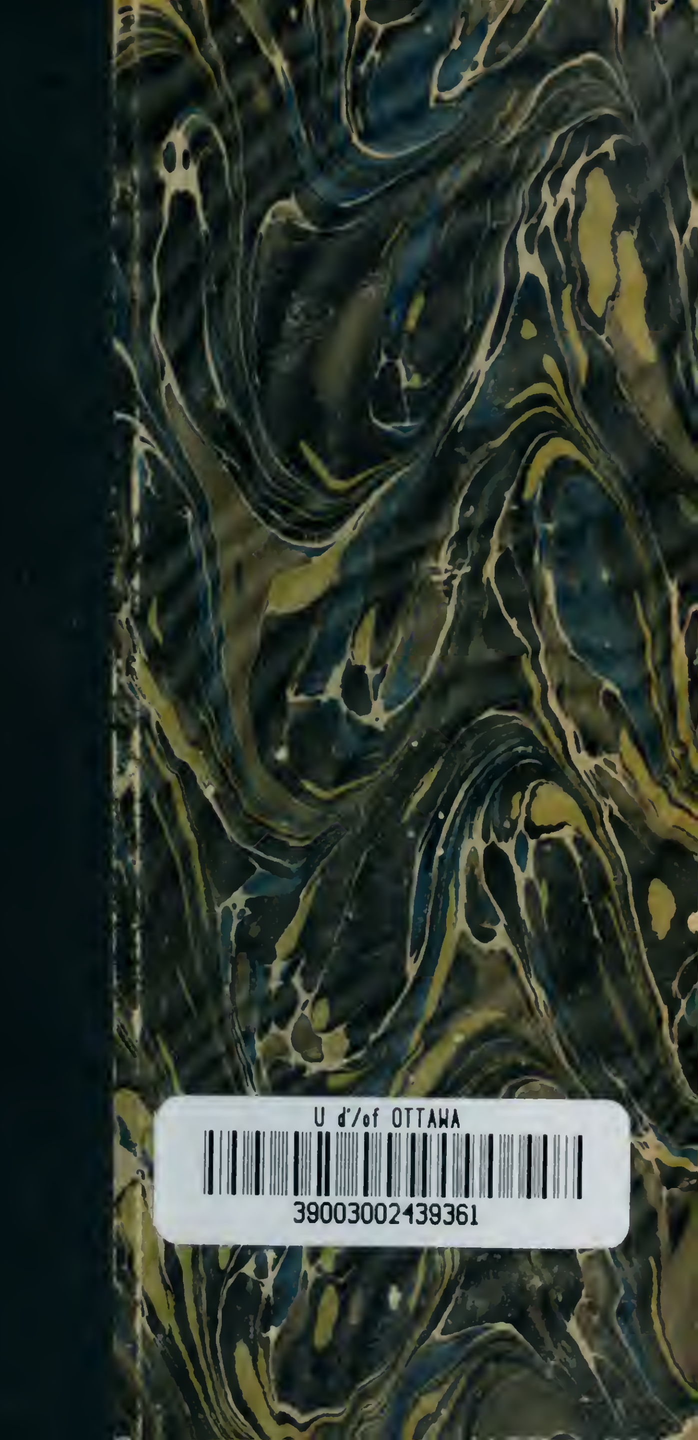
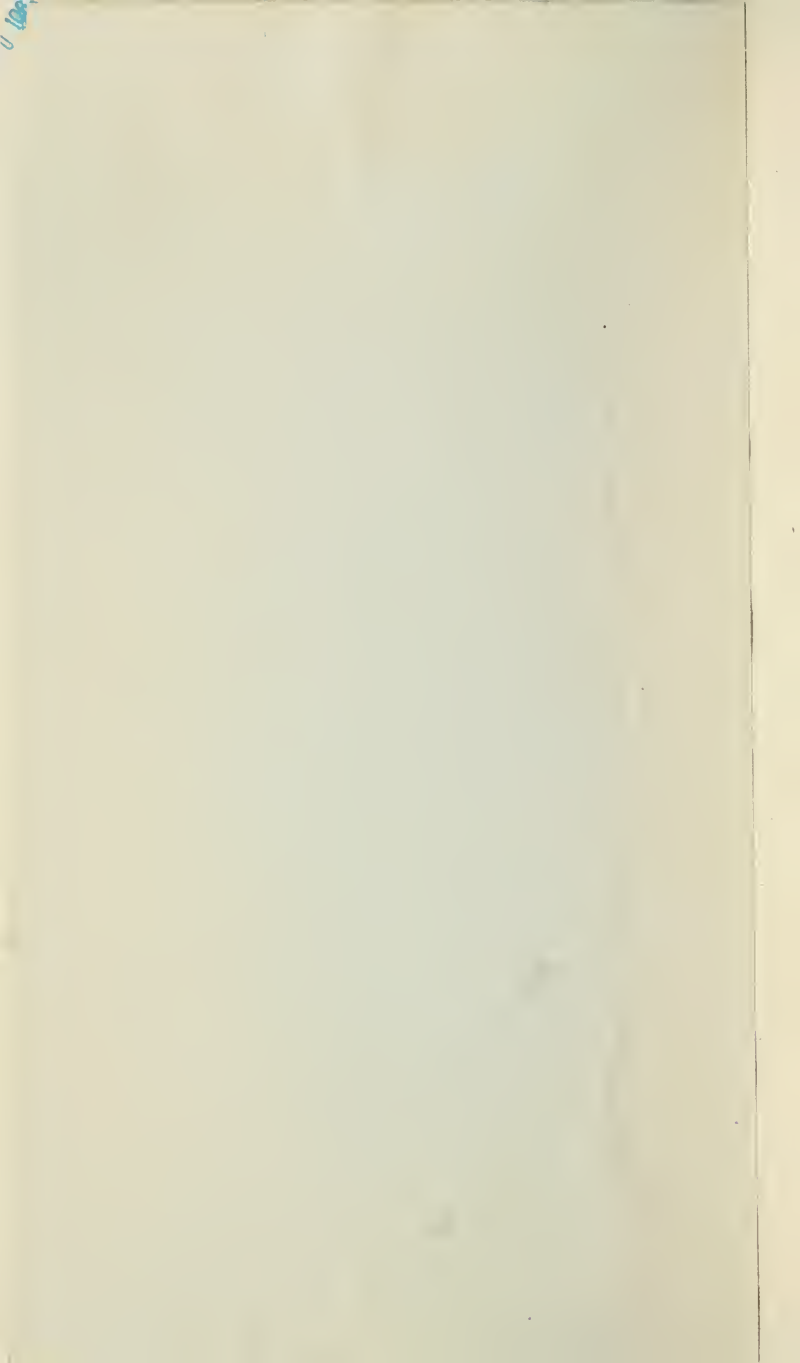

U d'/of OTTAWA
39003002439361



Françaix

30/11/67

LAMARTINE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LAMARTINE

PRÉCÉDÉ D'UNE PRÉFACE

SUR

LES INCIDENTS QUI ONT EMPÊCHÉ SON ÉLOGE

EN SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR

ÉMILE OLLIVIER

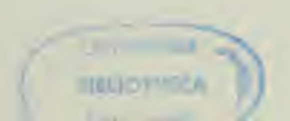
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215

1874



PRÉFACE

PRÉFACE

J'ai été nommé membre de l'Académie française, en remplacement de Lamartine, par 26 voix sur 28 votants, le 7 avril 1870, étant ministre de l'empereur Napoléon III.

J'ai cru qu'une raison de haute convenance m'interdisait de faire un acte public quelconque aussi longtemps que l'ennemi était campé sur notre territoire : en conséquence, immédiatement après la défaite de la Commune, je demandai à l'Académie l'ajourne-

ment de ma réception. Mais, dès que le territoire fut évacué, je réclamai mon droit. Je n'aurais pu y renoncer qu'en me condamnant à une espèce de mort civile pour expier des malheurs dont je ne suis pas coupable. J'entendis bien murmurer dès ce moment qu'un certain parti ne permettrait pas que ma réception eût lieu. Je ne tins nul compte de ces menaces sourdes, et je me mis à écrire mon discours.

Dans ce travail, je n'eus qu'une préoccupation, me tenir strictement à mon sujet, inépuisable par lui-même, et, en m'exprimant avec liberté sur les faits et sur les doctrines, éviter tout ce qui serait de nature à blesser les personnes. Les vicissitudes de la vie

publique rendent indulgent, et s'il arrive parfois qu'on s'étonne de la conduite de certains personnages, on perd l'habitude de s'en indigner.

Je n'ai pas eu un soin moindre d'éviter tout ce qui pourrait être une défense personnelle ou une allusion à nos récentes épreuves. Malgré ma résolution bien arrêtée, je m'étais cependant oublié, et j'avais terminé mon discours ainsi qu'il suit :

« Qu'il est grand, Messieurs, le pays
« où s'élève un pareil génie !

« Et lorsque autour de moi j'aperçois
« ses illustres émules, et lorsqu'en
« dehors de cette enceinte je compte
« ses jeunes continuateurs, je m'é-

« tonne, parce que la fortune a été une « fois de plus infidèle à la bonne « cause, d'entendre aussi souvent ré- « péter par nous-mêmes que nous som- « mes dégénérés. Jetez un regard sur « l'Europe depuis que notre splendeur « est momentanément voilée, ne sem- « ble-t-il pas qu'il y ait moins de lu- « mière et moins de chaleur? Qui sert « la justice? Qui réprime les brutalités « de la force? Qui est le gardien du « droit? Qui travaille pour le genre « humain?

« Quand serons-nous donc las de « nous méconnaître, de nous déconsi- « dérer, de détruire de nos propres « mains notre dignité et notre honneur? « Quand cesserons-nous, en assaillant

« à l'envi les grandeurs dont le prestige « inquiète nos ambitions, de donner à « l'étranger qui écoute, la joie de con- « damner l'ensemble de notre existence « nationale par le rapprochement de « nos calomnies réciproques? Ayons « pitié de notre chère et noble patrie. « Elle nous demande un peu de repos et « un peu d'union. Entendons-la et ne la « désolons plus par les chocs emportés « de nos ressentiments. Au lieu de lui « imposer des exclusions haineuses, « vénérons tous ceux qui sont sa parure, « le témoignage de sa fécondité, la con- « solation de ses douleurs, le gage de « ses espérances, tous ceux qui en s'il- « lustrant, illustrent son nom. Au lieu « de la décourager par la dureté des

« censures, relevons-la par la ferveur
« de l'admiration. D'elle célébrons tout :
« sa langue, le plus beau des vêtements
« revêtus par le verbe humain ; son art,
« le rival de celui d'Athènes et de Flo-
« rence ; sa science, réservoir intaris-
« sable où puisent les peuples ; son ar-
« mée, glorieuse par l'héroïsme quand
« ce n'est point par la victoire ; son
« histoire enfin, tissue sans doute de
« fautes et de malheurs, mais plus
« encore de sagesse et de prodiges,
« perpétuelle épopée dans laquelle
« les chutes ne furent jamais que
« le prélude des résurrections triom-
« phantes ! »

A l'impression, ce fragment me parut beaucoup trop politique et en dehors

du dessin que je m'étais tracé. Je le supprimai et le remplaçai par la péroraison qu'on lira. Je ne me crus pas obligé de sacrifier aussi le passage dans lequel je donnais un souvenir à l'Empereur, que j'avais servi avec fidélité et qui m'avait honoré jusqu'à son dernier jour de sa confiance et de son amitié. Oublier, après sa chute et après sa mort, celui que j'avais loué vivant, eût été une bassesse.

Le 12 février, l'Académie décida que ma réception aurait lieu le 5 mars, et que le 26 février je donnerais lecture de mon discours à la commission chargée, non de juger les opinions des récipiendaires et encore moins de les censurer, mais uniquement d'examiner

si les discours ne s'écartent pas des convenances académiques.

Le sort désigna MM. Guizot, de Rémusat, duc de Noailles, Saint-René Taillandier. Aux membres ainsi indiqués s'adjoignirent de droit le secrétaire perpétuel, M. Patin ; le directeur et le chancelier en exercice, MM. Duvergier de Hauranne et de Viel-Castel ; le directeur et le chancelier de l'Académie au moment de la mort de mon prédécesseur, MM. Émile Augier et Jules Sandeau. Les parrains que j'avais choisis, MM. de Sacy et Nisard, assistèrent à la séance. Je ne les avais pas engagés à cette démarche. M. de Sacy l'avait crue inutile, et ce n'est qu'après avoir eu indirectement connaissance de son pro-

jet que j'invitai M. Nisard à l'imiter.

Le 26, à une heure, la Commission était réunie. M. de Rémusat seul était absent.

Je donnai lecture de mon discours. Il fut écouté en silence. Quand j'eus terminé, M. Jules Sandeau exprima tout haut son approbation. Ensuite M. Guizot prit la parole; la reproduction textuelle étant sujette à des inexactitudes involontaires, je ne donnerai de ses observations que le sens, dont je suis certain.

Il me reprocha d'avoir été trop louangeur; ni Lamartine, ni Mirabeau ne méritaient, à son avis, le titre d'homme d'État. Lamartine avait eu plus d'imagination que de bon sens et un goût

trop prononcé pour la mauvaise popularité. Je ne le contredis pas et je me contentai de sourire.

Alors mon illustre collègue s'en prit au mot de coup d'État parlementaire que j'avais appliqué à l'adresse des 221. Il s'efforça de me démontrer que cet acte n'avait été que l'exercice d'un droit constitutionnel, qu'il ne pouvait être assimilé aux Ordonnances. J'écoutai respectueusement le développement de ce point de vue, et je me permis à peine quelques observations en sens contraire, en me couvrant de l'opinion de Lamartine. « Vous pourriez, me dit un des membres de la Commission, indiquer que c'est en effet l'opinion de Lamartine que vous repro-

duisez. » Je ne dis ni oui ni non, et la discussion tomba.

Alors M. Emile Augier lut son discours, véritable chef-d'œuvre d'esprit attique, d'élégance sobre et de force gracieuse.

Aussitôt après, M. Guizot, qui dans ses premières observations n'avait rien objecté au passage relatif à l'Empereur, y revint et déclara qu'un tel éloge lui paraissait peu convenable, inopportun ; et avant que je lui eusse répondu, il poursuivit en disant : « Il ne suffit pas d'avoir un cœur léger. » — Je l'interrompis avec vivacité. Sur quoi M. Duvergier de Hauranne intervint, non pour me protéger, mais pour m'ôter la parole.

M. Guizot reprit son discours, insista de nouveau sur ses observations et s'étendit sur les erreurs d'appréciation diplomatique et militaire qui, selon lui, auraient été commises dans la guerre. Je lui objectai que ce n'était pas le lieu de discuter ces graves événements, que je n'en parlais pas, que je n'y faisais pas la moindre allusion, que je n'exprimais mon avis que sur la personne de l'empereur et à propos d'une opinion de Lamartine lui-même. Nommé à l'Académie, étant ministre de Napoléon III, je ne pouvais sans lâcheté ne pas lui donner, en prenant mon siége, une parole de souvenir et d'affection. Cette lâcheté, ajoutai-je, je ne la commettrai pas. M. Guizot insista de

nouveau en accentuant son opposition, et il releva surtout ce qu'il y avait d'inacceptable, selon lui, dans un éloge qu'aucune restriction n'accompagnait. « J'ai parlé de Charles X, dit-il, mais pour dire qu'il s'était trompé. » Mille reparties mordantes coururent sur mes lèvres, je les contins, et si quelque chaleur passa dans mon accent, mes expressions restèrent froides ; je me contentai de répondre : Qu'à l'outrage général des partis je me croyais en droit d'opposer un éloge général, et que je me refusais à toute modification. M. Duvergier de Hauranne demanda alors : « M. Guizot fait-il une proposition? — Je n'en fais aucune, » répondit M. Guizot. Personne ne s'opposant

plus, mon discours était approuvé.

La remarque de M. Guizot sur les 221 ne m'avait pas étonné : il s'agissait de lui-même et de ses amis.

Je n'avais pas été non plus surpris de son peu de goût à entendre le panégyrique de Lamartine, car c'était encore de lui et de ses amis qu'il était question dans un célèbre portrait des doctrinaires, que je ne crois pas inutile de reproduire :

« Ils étaient, ils seront, ils sont tou-
« jours antipathiques au caractère fran-
« çais. Ils n'ont pour talent que leur
« prétention ; leur force est dans l'am-
« bition !

« On n'a qu'à les suivre depuis
« leur entrée aux affaires en 1812 jus-

« qu'aujourd'hui, en passant par Gand :
« on les trouvera toujours ou dans les
« antichambres ou dans les arrière-
« cabinets de tous les pouvoirs, faisant
« du despotisme avec le premier Napo-
« léon, de l'émigration théorique à
« Gand, de la réaction anti-bonapar-
« tiste avec Fouché après 1815, du libé-
« ralisme habile en 1820, de la conju-
« ration révolutionnaire jusqu'en 1830,
« de la monarchie illégitime après, de
« la coalition immorale en 1840, de la
« désertion de leurs complices de coali-
« tion jusqu'en 1847, de la monarchie
« à outrance en 1848, de l'ingratitude
« ensuite, des théories sans fin, de
« l'émeute toujours.

« La constance dans la bonne opi-

« nion d'eux-mêmes est leur principale
« vertu publique, ils n'ont de supé-
« riorité que leur confiance, secte
« inexplicable par aucun service réel
« rendu au peuple, à la monarchie,
« à la république, aux idées, puis-
« qu'ils en ont changé autant que de rè-
« gnes, dix fois dans une vie d'homme.
« Quand l'histoire véridique voudra
« abaisser un regard jusqu'à eux, elle
« ne pourrales signaler que d'un mot :
« l'importance des personnes au service
« de la versatilité du temps. Ce temps
« était digne d'eux ; il ne savait ni les
« comprendre, ni les juger, ni même les
« abandonner.

« Tels étaient ces hommes d'État
« désignés en masse sous le nom de

« doctrinaires. Les individualités sont « distinguées et honorables, mais tel « est l'esprit du parti. A quoi auront-« ils servi, si ce n'est à eux-mêmes ? « Ils auront été les majestueux dupeurs « du grand parti des dupes! »

(*Mémoires politiques*, t. Ier, p. 316.)

On pardonne difficilement de pareilles pages.

Mais contre l'empereur, M. Guizot n'avait aucun grief personnel, et s'opposer à un hommage rendu à sa mémoire, de sa part, c'était de l'ingratitude. Me jeter le mot de « cœur léger, » c'était d'un incompréhensible emportement. Que certaines gens se permettent ces procédés de discussion, il n'y a pas de quoi surprendre; mais un académi-

cien, un octogénaire, un illustre homme d'État, un orateur qui connaît les hasards de l'improvisation, un homme qu'en toute occasion j'ai comblé d'égards et de respects, j'en suis encore étourdi.

Il y a donc quelque chose de bien criminel dans cette parole, « le cœur léger. » Rappelons dans quelles circonstances je l'ai prononcée :

« M. Émile Ollivier : Nous l'accep-
« tons (cette responsabilité) d'un cœur
« léger...

« M. Esquiros : Vous avez le cœur
« léger, et le sang des nations va couler !

« M. Émile Ollivier : N'équivoquez
« pas sur cette parole. Ne croyez pas
« que je veuille dire avec joie ; je vous

« ai dit moi-même mon chagrin d'être « condamné à la guerre; je veux dire « d'un CŒUR QUE LE REMORDS N'ALOURDIT « PAS, d'un cœur confiant, parce que la « guerre que nous faisons, nous la su- « bissons, PARCE QUE NOUS AVONS FAIT TOUT « CE QU'IL ÉTAIT HUMAINEMENT ET HONORA- « BLEMENT POSSIBLE DE TENTER POUR L'ÉVI- « TER, et enfin parce que notre cause « est juste et qu'elle est confiée à l'ar- « mée française. » (Séance du 15 juillet 1870.)

Dans la même séance, M. Jules Favre, ayant relevé contre moi le mot, je l'interrompis :

« M. ÉMILE OLLIVIER : Pas d'équivoques, monsieur, j'ai dit : cœur léger, parce que quand on remplit son de-

voir, on n'a pas le cœur troublé. »

Il ne peut donc exister aucun doute sur mon intention. Je n'ai voulu parler ni d'un cœur inconsidéré, ni d'un cœur joyeux, mais d'un cœur qui n'est pas lourd de remords. Mon expression, irréprochable dans le sens que j'y ai attaché, est-elle du moins incorrecte? Je consulte les autorités, et d'abord le plus récent des grands Dictionnaires, Littré, au mot *Léger*. J'y lis ce qui suit :

« Léger... 4° Qui n'accable pas par un poids moral ; » et à titre d'exemple ce passage de la lettre huitième de Pascal à mademoiselle de Roannez : « Sachez, dit-il (Jésus-Christ), que mon joug est doux et *léger*. (Matthieu, xi, 29,

30.) Il n'est *léger* qu'à lui et à sa force divine. »

A cet exemple on en pourrait ajouter beaucoup d'autres :

« C'est à Cambrai, écrivait Fénelon au chevalier Destouches (1er déc. 1714), qu'on est sobre, sain et *léger.* »

« Après que ma mère avait prié, dit Lamartine (*Confidences*, vol. IV), on eût dit qu'elle avait déposé un fardeau de tristesse et d'adoration, et qu'elle marchait plus *légèrement.* »

Dans Lerminier (Lettres à un Berlinois, *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1832), je trouve une citation plus décisive : « Si la guerre éclate, il faudra bien que la France s'y résigne et la soutienne; elle ira au combat, la tête

haute, *le cœur léger*, la conscience nette; elle retrouvera ses plaisirs militaires en défendant la plus juste des causes. »

Ce sens du mot *léger* est tellement reçu, qu'il est familier même aux étrangers. Je le retrouvais ces jours-ci dans une lettre de la grave Marie-Thérèse à sa fille Marie-Antoinette. « Je vous suis bien obligée de ce que vous me dites de votre santé et de Lassone un médecin). J'ai *le cœur bien léger* sur ce point en vous sentant en de si bonnes mains... (5 novembre 1777. Arneth, p. 223.)

M. Guizot, qui sait tant de choses, n'ignore pas celles que je rappelle; pourquoi donc m'a-t-il parlé de cœur

léger, comme l'aurait fait un démagogue grossier et ignorant?

La séance de la commission levée, s'ouvrit l'assemblée générale de l'Académie. J'y fus introduit. Immédiatement après la lecture du procès-verbal, le président, M. Duvergier de Hauranne, se leva et dit : « Messieurs, « votre commission a entendu les deux « discours qui doivent être prononcés « à la séance du 5; elle les a trouvés « dignes de l'Académie. » C'est la formule de la réception.

Néanmoins, désireux de témoigner quelque déférence à mes collègues, bien que n'ayant consenti à aucune modification, j'adoucis, de ma propre initiative, ce que j'avais exprimé de

l'adresse des 221 et de la coalition de 1839. Au lieu de *coup d'État parlementaire*, je mis *agression de la Chambre*, et je me contentai de dire : *il lutta contre la coalition de* 1839, au lieu de maintenir la rédaction primitive : *contre les griefs factices de la coalition de* 1839.

Le samedi suivant, 28 février, la séance ordinaire eut lieu sans aucun incident. Je donnai le bon à tirer de mon discours, et je distribuai les billets qui m'avaient été remis.

Tout paraissait terminé, lorsque le dimanche parut dans le journal ministériel *la Presse* un article moitié vrai, moitié faux, qui grossissait à dessein l'incident, affichait des terreurs ridicules, et annonçait que l'on proposerait à

l'Académie de revenir sur la décision de sa commission approuvée par elle, et de rejeter mon discours.

En effet, à la suite de la séance de mardi, à six heures et demie du soir, je reçus la visite de l'honorable M. Patin. Dans les termes les plus aimables, il m'invita à me rendre le lendemain, à une heure, devant l'Académie pour lui faire une nouvelle lecture de certains passages de mon discours, et notamment de celui relatif à l'empereur Napoléon III. Je refusai, malgré l'affliction que l'honorable secrétaire perpétuel me témoigna, et le même soir je lui adressai la lettre suivante :

Mardi, 3 mars 1874.

Monsieur,

Je suis sûr que vous rapporterez à nos collègues ce qui s'est passé entre nous avec la plus loyale fidélité. Cependant, permettez-moi, afin qu'aucun malentendu ne puisse exister, de reproduire par écrit les réponses que je vous ai adressées, en vous priant de donner lecture de ma lettre à l'Académie.

Vous m'avez fait l'honneur, ce soir, de vous rendre chez moi, et vous m'avez demandé, au nom de l'Académie, d'assister demain à une séance extraordinaire, afin de donner connaissance, à mes collègues réunis, de certains passages de mon discours dont les journaux se préoccupent, notamment de celui dans lequel je rends hommage à la personne de l'empereur Napoléon III.

Je vous ai répondu que malgré mon vif désir de vous complaire et de ne pas déplaire à mes collègues, je ne pouvais me rendre à l'invitation que vous me transmettiez.

En premier lieu, vous ai-je dit, lors de ma

lecture devant la commission, j'ai été personnellement outragé sans que le Directeur de l'Académie m'ait protégé, ce que je n'ai pu faire moi-même à cause de l'âge de celui qui me provoquait. Cet outrage a été répandu dans le public et aggravé par des reproductions exagérées. Je ne veux pas me trouver placé une seconde fois dans une pareille situation.

J'ai ajouté que mon discours avait été approuvé par la commission, que le Directeur ayant prononcé sans aucune opposition les paroles sacramentelles : « Votre commission a jugé les deux discours dignes de l'Académie, » j'ai été admis aux honneurs de la séance ; que ces faits constituaient en ma faveur un droit acquis auquel je renoncerais en consentant à soumettre mon discours à un nouvel examen.

Il m'a paru d'autant plus impossible de souscrire à cet abandon de mon droit, que je suis irrévocablement décidé à ne pas changer une virgule à l'hommage affectueux et tout personnel que je rends au souverain dont j'étais le ministre lorsque l'Académie m'a honoré de ses suffrages.

Je vous remercie encore de la bonne grâce et

de l'affabilité avec laquelle vous avez rempli un mandat peu obligeant pour moi, et je vous offre l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Émile Ollivier.

La séance du lendemain s'ouvrit par la lecture de ma lettre, et cette fois, M. Duvergier de Hauranne, craignant que la proposition devant laquelle M. Guizot avait reculé, ne fût pas faite, en prit lui-même l'initiative. L'entente était bien établie et on approuva de toutes parts. M. Jules Favre déclara que le ministre de l'intérieur, qu'il quittait, n'était pas venu à la séance, de crainte de peser sur la délibération de son poids officiel, mais que si, comme académicien, il s'abstenait, comme ministre il désirait que

cette réception n'eût pas lieu. Mes amis me défendirent avec éloquence et courage.

Le plaisant de cette discussion fut que quelques-uns regrettèrent mon absence et parurent pleins de mansuétude : leurs intentions étaient excellentes ! comment avais-je pu en douter ? Comment avais-je pu considérer comme désobligeante une précaution qui n'avait jamais été prise que contre moi? C'était vraiment faire preuve de mauvais caractère. Je n'avais qu'à comparaître, à être bien sage, à couper un mot ici, une phrase là, et tout se serait arrangé en famille !

D'autres manifestèrent un courroux superbe de ce que j'avais supposé qu'on pourrait m'outrager. A l'Acadé-

mie ! dans l'asile des parfaites convenances et de la politesse exquise ! Apparement les paroles que M. Guizot m'avait adressées ne leur parurent qu'un aimable compliment de bienvenue. — Quoiqu'il en soit, d'un commun accord, ils dirent les uns et les autres : il a blasphémé ! Comment le recevrait-on ?

Et, en effet, ils décidèrent tout d'une voix qu'on ne me recevrait pas. Tout d'une voix, je me trompe. Sur vingt présents, sept dirent : oui, et ce n'étaient pas les noms de ceux dont le suffrage vaut le moins. Mes tenants furent MM. Sylvestre de Sacy, Nisard, Augier, Oct. Feuillet, Sandeau, Camille Doucet et Saint-René Taillandier. J'inscris leurs

noms dans mon cœur plus encore que sur ces pages.

A deux heures le coup était arrangé, les vainqueurs sortaient satisfaits du palais Mazarin, les tapissiers et les fumistes étaient congédiés en toute hâte, et pendant que la coupole sous laquelle devaient s'élever ma voix et celle de mon spirituel ami M. Augier était rendue à sa solitude glaciale, l'honorable secrétaire perpétuel m'annonçait la nouvelle avec une urbanité irréprochable.

4 mars 1874.

Monsieur et cher Confrère,

Je viens de rendre compte à l'Académie de l'entretien qui a eu lieu hier soir entre nous et

auquel j'aurais ardemment souhaité une autre issue. Je n'ai pas manqué, conformément à votre désir, de lui lire la lettre que j'ai reçue de vous ce matin. Comme je le prévoyais, et comme j'avais cru pouvoir vous en assurer d'avance, elle s'est montrée très-affligée de la détermination à laquelle vous vous êtes arrêté. De son côté, prenant en considération les circonstances, elle a pensé qu'il y avait lieu d'ajourner et de remettre à un moment plus opportun votre séance de réception. C'est avec un véritable chagrin que je suis de nouveau son interprète en vous transmettant cette nouvelle.

J'aurais souhaité une meilleure occasion de vous offrir l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

PATIN.

Le Discours que je n'ai pas prononcé le 5 mars, je ne le prononcerai plus, et c'est pourquoi je le livre à la publicité.

Me voilà donc académicien à la façon

de Chateaubriand qui, lui aussi, par la volonté d'un gouvernement, ne fut pas reçu en séance publique. Après tout je ne me plains pas, moi, humble, d'être placé dans l'histoire de l'illustre compagnie à côté d'un aussi grand maître.

Les actions injustes ne sont sans danger que lorsqu'on ne leur permet pas de se cacher sous de belles raisons. Je m'oppose donc à ce qu'on invoque comme précédent contre moi ce qui se passa en 1856 entre M. Nisard et le duc de Broglie le père.

M. le duc de Broglie avait terminé une appréciation très-favorable du 18 Brumaire par une censure amère du Deux-Décembre. M. Nisard, dans son discours, répondit à la censure. On

trouva la défense importune, et on voulut la rogner. « J'y consens, dit M. Nisard, si l'on supprime l'attaque. » Il fut fait ainsi d'un commun accord. Étais-je dans un cas semblable?

Il y a cependant une ressemblance entre les deux situations. Ancien ministre de Louis-Philippe, le récipiendaire se crut lui aussi obligé de donner un souvenir au souverain qu'il avait servi.

« Je me tairai sur ce prince, dit-il, il ne me siérait pas de lui rendre justice. » Mais ce n'était qu'une précaution oratoire, car il ajoute aussitôt :

« Honoré pendant tant d'années, je
« n'oserais dire de son amitié, mais de
« ses bontés, appelé plusieurs fois dans

« ses conseils, conservant à sa mémoire
« une fidélité inutile et sans mérite à
« mon âge, j'attends, avec confiance, le
« jugement qu'en portera l'histoire :
« L'histoire dira si les dix-huit ans de
« paix qu'il nous a donnés ont été ache-
« tés aux dépens de l'honneur et des
« intérêts du pays ; si sa sagesse n'est
« pas entrée pour quelque chose dans
« la prospérité dont nous moissonnons
« les fruits à pleines mains ; si l'armée
« qu'il a formée s'est montrée digne de
« la France, si ses fils se sont montrés
« dignes de cette armée. »

Souvenirs, espérances, rancunes, rien ne manque à ce morceau. Aussi chaque mot souligné par les applaudissements d'un auditoire passionné.

vibrait-il comme un trait dirigé contre le gouvernement impérial, et afin qu'aucun doute n'existât sur la pensée qui animait l'orateur, vers la fin de sa harangue, il ne dissimula plus ses attaques : « Moins heureux que les deux illustres Romains, il a vu le sanctuaire des lois assiégé, envahi à main armée; il a vu la guerre civile dévaster nos cités; il a vu les premiers de l'État poursuivis, proscrits, fugitifs. »

Voilà ce qu'on pouvait dire publiquement, en pleine dictature napoléonienne. Lisez maintenant ce qu'on m'a interdit de prononcer sous la domination des libéraux qui, pendant vingt ans, ont déclamé contre le despotisme de Napo-

léon III : « Inaccessible toutefois aux
« aveuglements volontaires, il n'avait
« pas poursuivi de ses préventions le
« prince héritier du nom et du pouvoir
« de Napoléon. « Après une conversa-
« tion suivie de beaucoup d'autres dans
« des circonstances graves, écrit-il dans
« ses Mémoires politiques, je reconnus
« l'homme d'État le plus fort et le
« plus sérieux de tous ceux, sans au-
« cune exception, que j'eusse connus
« dans ma longue vie parmi les hom-
« mes d'État. » S'il l'avait approché
« davantage, s'il avait éprouvé son
« grand cœur, son esprit formé de
« charme et de justesse, la douceur de
« sa majesté paisible ; s'il était devenu
« le confident de ses pensées unique-

« ment tournées au bien public et au
« soulagement de ceux qui souffrent;
« s'il avait été le témoin de la loyauté
« avec laquelle il a fondé et mis en
« pratique les institutions les plus
« libres que notre pays ait encore
« connues ; s'il l'avait contemplé
« modeste pendant la prospérité, au-
« guste après l'infortune, il aurait fait
« mieux que lui rendre justice, il l'eût
« aimé. »

Guicciardin, que j'aime à étudier ainsi que Machiavel, parce que l'un et l'autre ont observé un peuple semblable au peuple de France, et qu'ils ont vécu dans un temps peu différent du nôtre, Guicciardin a écrit : « Fatevi beffe di « questi che predicano la libertà : non

« dico di tutti, ma ne eccetuo bene po-
« chi; perchè se sperassino aver meglio
« in uno Stato stretto, vi correrebbono
« per le poste; perchè in quasi tutti
« prepondera il rispetto dello interesse
« suo, e sono pochissimi quegli che
« conoscono quanto vaglia la gloria e
« l'onore. » — « Moquez-vous de ceux
« qui prêchent la liberté ; je ne dis
« pas absolument de tous, mais j'en
« excepte bien peu; car s'ils espéraient
« obtenir de meilleures places dans
« un État sans liberté, ils s'y préci-
« piteraient par les postes. C'est qu'en
« effet en presque tous domine l'at-
« tache à l'intérêt propre, et il en est
« bien peu qui sachent le prix de la
« gloire et de l'honneur. »

Lorsque je lisais ces lignes avant 1870, je m'écriais : le Florentin calomnie la nature humaine; maintenant je dis : il la connaît bien.

Passy, le 5 mars 1874.

DISCOURS

SUR LAMARTINE

QUI DEVAIT ÊTRE PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DU 5 MARS 1874

48

DISCOURS

SUR LAMARTINE

Messieurs,

Après la mort de Mirabeau, sa place sur les bancs de l'Assemblée constituante fut laissée vide, afin qu'un signe visible marquât, et l'étendue de la perte, et l'impossibilité de la réparer. Un hommage pareil était dû parmi vous à Lamartine. Votre constitution ne vous a permis de le lui rendre que pour un temps, mais vous lui avez choisi un successeur dont le titre

principal était de l'avoir admiré et aimé ; de la sorte, en paraissant occupée, sa place restera vide. Je ne saurais donc mieux vous exprimer ma gratitude qu'en vous entretenant aussitôt de mon illustre prédécesseur. Je n'envisage pas sans émotion le devoir de caractériser l'œuvre et de parcourir la vie d'un mortel qui fut à la fois poëte, chef d'État, orateur, historien, un triomphateur acclamé, un vaincu décrié, et qui, en toute occasion, asservissant sa souveraineté de gloire à la discipline morale des humbles, se montra, dans la fortune adverse aussi bien que dans la fortune propice, un honnête homme selon la touchante dignité du mot, un exemplaire exquis de ce que la nature humaine peut offrir de plus achevé. Les muses aimables ou sévères, qui après

l'avoir doté ne lui refusèrent jamais leur secours, pourraient seules célébrer dignement celui en qui elles se sont complu. Si j'osais, je les invoquerais à la manière antique !

Au dix-septième siècle, s'étaient établis deux gouvernements absolus : un gouvernement politique, celui de Louis XIV ; un gouvernement du goût, celui de Boileau. Dès le dix-huitième siècle, tous les deux déclinent : le pouvoir politique par l'incapacité des héritiers du grand roi, le pouvoir littéraire par la faiblesse des successeurs du grand critique. Au dix-neuvième siècle, ils sont renversés l'un et l'autre. Le mouvement politique commence en 1788, et c'est au début de l'une de ses

évolutions, en 1801, qu'*Atala* imprime l'impulsion décisive au mouvement littéraire. Lamartine ne distingua pas entre ces révolutions ; il les adopta également, mais pour les ennoblir et les régler. Il ne crut pas que la régénération poétique dût aboutir à un réalisme grossier, et l'émancipation politique à un nivellement brutal. Ainsi apparaît sa vie vue d'ensemble ; ainsi elle reste considérée dans ses particularités littéraires ou politiques.

Une précision grêle et une sécheresse élégante amoindrissaient notre littérature épuisée par ses chefs-d'œuvre, lorsque des novateurs la rapprochèrent de la nature. Les uns peignirent ses magnificences et ses grâces ; les autres exprimèrent les af-

finités secrètes de ses phénomènes et de nos passions; les uns empruntèrent des sensations et des couleurs à ses merveilles qui paraissaient n'avoir pas été regardées encore; les autres se soulevèrent par elle et avec elle jusqu'à la sphère où les bruits et les voix se confondent dans une adoration. Presque au même temps notre société traversait une convulsion tragique, les classes se heurtaient et changeaient de place; les nobles apprenaient à connaître les angoisses de la pauvreté, les plébéiens, les entraînements de la toute-puissance, et, terrifiées par ces écroulements, les âmes modernes ressentaient le trouble vague et douloureux qui, à la chute de la civilisation païenne, avait tour à tour désolé et exalté l'élite des hommes.

De cette innovation esthétique et de cet

ébranlement social sortit une renaissance pleine de fécondité. L'imagination ranima sa séve engourdie, et les créations originales recommencèrent. Notre idiome, en retenant sa propriété classique, accrut ses puissances d'expression et ressaisit quelques-unes des qualités savoureuses de ses temps de prodigalité. Il acquit une flexibilité, une liberté, une hardiesse, une variété, une aptitude à tout dire et à tout peindre, qu'autrefois Fénelon avait jugées incompatibles avec sa rectitude logique et sa limpidité correcte. Ce renouvellement profita surtout à la poésie : elle ne fut pas affranchie des difficultés inhérentes à une langue fière et malaisée à dompter ; elle apprit toutefois à les mieux surmonter, elle se plia à des souplesses encore ignorées, et alors nos poëtes, déjà consacrés au

théâtre, obtinrent à côté des poëtes lyriques renommés dans les littératures réputées poétiques, sinon la supériorité reconnue à notre incomparable prose par nos plus persévérants détracteurs, du moins une honorable égalité, et, aux nations orgueilleuses de leurs chantres célèbres, nous pûmes opposer sans présomption la pléiade triomphante où brillaient les Lamartine et les Victor Hugo, les Vigny et les Musset.

A la vérité, la rénovation ne fut pas l'œuvre de ceux qui en profitèrent le plus, et, tandis que notre prose avait reçu son essor des poëtes, Malherbe et Pierre Corneille, l'éclosion des poëtes modernes fut due à des prosateurs, Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand. Leur prose, à défaut de la cadence rhyth-

mique par laquelle le vers soutient et prolonge la vibration des mots, avait tiré de la pondération des idées et des images un rhythme aussi harmonieux, quoique moins matériel. Avant Lamartine, quelques précurseurs s'étaient approchés de la source de rajeunissement, aucun d'eux ne s'y était abreuvé. Cette initiative était réservée à l'auteur des *Méditations*. 1820 marque cette date, aussi importante dans les annales de notre esprit national que celles du *Cid*, de *Tartuffe* et de *Phèdre*. De ce moment la versification cessa d'être un simple mécanisme, ou un badinage ingénieux, ou l'élégie des attachements passagers ; elle redevint l'instrument privilégié de l'imagination, la langue propre de l'idéal, et les sentiments en vogue au début du siècle, déjà épuisés, parurent nouveaux

une seconde fois dès que la diction de Virgile et de Racine les eut embellis de sa magie éternellement nouvelle.

Presque toujours l'initiateur se montre injuste envers le passé qu'il continue; il le méconnaît ou il le brise. Souvent aussi il vaut par les pressentiments plus que par les œuvres. Lamartine vint accomplir et non répudier, il ne méconnut pas ceux auxquels il succédait, et, dès le début, il parcourut en quelques pas le domaine où il était entré le premier; il eut en même temps la fraîcheur heureuse des commencements et la plénitude profonde des maturités. Tout pleure, tout brûle, tout prie, tout plane, tout est débordant d'aspirations immortelles dans ses hymnes suaves, épanchés d'une intelligence élue avec autant de facile profusion que la lumière

s'échappe à flots le matin du soleil renaissant. Tout est parfum et mélodie, délices à l'oreille et ravissement au cœur, dans ses strophes musicales qui, semblables à des vagues venues de loin, poussent longuement leurs larges ondes sans repos et déroulent avec une puissance tranquille leurs couleurs changeantes, leurs reflets mêlés d'ombres, leurs nonchalances charmantes, leurs sonorités continues. Rien n'est trop familier ou trop élevé pour cet enchanteur. Les péripéties ordinaires des sentiments naturels, la langueur des jeunes attentes, les fantômes entrevus et envolés, le déchirement des séparations, se modulent en ses accords aussi noblement que les mystères de la nuit, les éblouissements du jour, les évolutions cadencées des mondes, l'incompréhensible immen-

sité de l'Éternel. Son vers, d'une fluidité attique, inépuisable en métamorphoses, circule à travers les narrations difficiles et les détails de la vie intime rejetés jusque-là de la poésie comme trop pédestres, entoure de majesté ce qui est élevé, orne de délicatesse ce qui est familier, unit la gravité de ce qui résiste à la séduction de ce qui plie et l'effusion des fortes passions aux notes légères du dialogue de Tibulle et de Délie. Autant que les maîtres primitifs, le poëte moderne paraît d'intelligence avec les choses. Pour lui, la montagne, la source, l'arbre, la prairie, le nuage, ont des paroles qu'il entend, des soupirs qu'il recueille, des plaintes auxquelles il s'unit, des prières qu'il répète, des élévations dont il s'inspire, et volontiers, à la suite de l'adorable François d'Assise, il dirait au

soleil : « Mon frère ! » et aux hirondelles : « Mes sœurs ! » La laideur seule lui échappe ; les marais ne l'attirent pas, et il ne se complaît qu'aux étoiles, réelles aussi. Sa poésie, c'est l'émotion par le beau. Ne lui demandez pas le bel esprit des poëtes citadins de la famille d'Horace ou de Béranger ; il n'est, comme Virgile, qu'un paysan de génie. Parfois sa forme déborde, s'épand outre mesure, et la diffusion de la lumière efface le contour des objets ; néanmoins la conception elle-même ne devient jamais excessive, et, dans les plus intempérantes extases, son lyrisme reste la flamme de la raison. Et tout cela sans efforts, par la grâce des spontanéités natives.

Quelle que soit la beauté des *Méditations* et celle des *Harmonies* publiées en-

suite, de même que ces portiques imposants sous lesquels Raphaël distribue les groupes fameux des philosophes anciens, elles ne sont qu'une préparation, l'encadrement de la création capitale, de *Jocelyn*, chef-d'œuvre impérissable.

Le sacrifice dans sa perfection héroïque, long, obscur, se nourrissant en silence de ses âpretés, ignoré de ceux qui l'inspirent, accepté pour lui-même, avec l'aide de Dieu sans doute, non en vue d'obtenir ses récompenses, voilà la donnée du poëme. Sacrifice, lorsque, ému encore de l'apparition des rêveuses jeunes filles sur les gazons nouvellement reverdis, l'adolescent quitte le monde afin d'assurer à sa sœur l'or nécessaire à une union souhaitée ; sacrifice, lorsque, frémissant encore des cantiques à deux voix jetés vers le

bonheur, le lévite renonce à son ivresse afin de rompre le pain de la mort à l'évêque martyr. Le récit de ces renoncements est navrant, ce sont des gémissements plus que des récits; et cependant aucune monotonie ne les alanguit, tant est consommé l'art qui se cache sous l'apparente simplicité. Des contrastes délicatement gradués alternent avec des similitudes ravissantes, et, murmurant ou épanoui, endormi ou tourmenté, le paysage s'unit continuellement à l'action ainsi que l'orchestre à une mélopée lyrique.

Jocelyn est la légende des destinées brisées : et combien y a-t-il d'existences terrestres qui, par un côté du moins, n'aient été tranchées en leur fleur? Aussi la commisération ineffable que le poëte répand sur les misères et les afflictions

du pauvre sacrifié est-elle en réalité une commisération répandue sur les misères et les afflictions de la plupart d'entre nous. Par là ce poëme devient le livre de tous et achève le nom définitif de la poésie de Lamartine, qui est consolation. On console en faisant descendre les pensées célestes ou en faisant monter les pensées tristes. L'auteur de *Jocelyn* console de cette seconde manière. Il ne heurte pas la douleur, il ne la rudoie pas ; il la caresse, la berce avec des refrains attendris, puis la prend sur ses ailes, l'élève et par cela même la dissipe. La lecture de *René*, de *Childe Harold*, de *Rolla*, a-t-elle calmé la détresse de quelqu'un ? Personne ne fermera *Jocelyn* sans se sentir meilleur, et, s'il souffre, moins désolé. S'adressant au Seigneur, le poëte lui dit :

Tous ceux qui marchent sur la terre
Ont soif à quelque heure du jour;
Fais à leur lèvre desséchée
Jaillir de la source cachée
La goutte de paix et d'amour.

Tu l'as fait jaillir pour nous de la source cachée, ô poëte, la goutte de paix et d'amour! Et, plus que l'enchantement de tes rimes, ce bienfait te conservera vivant parmi les hommes! Tu vivras dans leur mémoire aussi longtemps qu'il y aura une jeunesse, un printemps et des larmes!

La gloire de la poésie ne suffit pas à Lamartine, il voulut aussi celle de la politique. Dès lors plus d'émotions recueillies, plus d'enthousiasmes pieux, plus de loisirs et de rêveries, plus de paix; mais le combat, les blessures reçues et rendues, les résultats autres que les espérances, les

haines ou les perfidies, l'envie, les empressements éphémères et les délaissements prolongés, des victoires contestées entre de longues attentes et de longues défaites. Qu'allait-il demander au monde de la dispute, ce privilégié de l'intelligence? Et pourquoi, pouvant habiter en dominateur les régions sereines, est-il volontairement descendu sur nos rudes sentiers? Ne le regrettons pas. L'action est encore au poëte une occasion de déployer ses forces inspirées, et c'est un chant aussi qu'une belle vie harmonieusement conduite à l'honneur et au devoir.

La révolution de 89 se compose de certains principes et d'une méthode d'action. Contrôle régulier de la nation, liberté civile, abolition des priviléges, égalité de tous devant la loi, liberté de conscience :

tels sont les principes, ils sont vrais et nouveaux. Pessimisme, terrorisme verbal et matériel à ses divers degrés : telle est la méthode d'action, elle est une perversité et une vieillerie. Souvent les amis de la révolution se sont montrés attachés à la méthode autant qu'aux principes, ses ennemis ont été contraires aux principes non moins qu'à la méthode. Lamartine s'est préservé de ces exagérations opposées : quoiqu'il ait été un panégyriste constant des vérités de 89, il n'est pas devenu un terroriste même modéré, ou un pessimiste même parlementaire; et, quoique son nom ait été mêlé à une révolution, il est certainement une des figures les moins révolutionnaires de notre temps.

A peine arrivé au terme de son apprentissage diplomatique, il se vit placé entre

deux actes d'une politique extrême : l'adresse des deux cent vingt et un, dirigée contre un attribut essentiel du pouvoir monarchique; les Ordonnances, préparées contre les institutions représentatives. Il n'adhéra pas plus à l'agression de la chambre qu'à la violence du roi ; il blâma M. Royer-Collard, le rédacteur principal de l'adresse ; il refusa de seconder le prince de Polignac, le signataire des Ordonnances.

La révolution accomplie, Lamartine pensa que l'établissement de 1830 avait entrepris trop contre le droit de la monarchie et les intérêts traditionnels, pas assez en faveur du droit populaire et des intérêts démocratiques ; qu'il avait eu le tort d'accepter l'investiture d'une assemblée usurpatrice, un faux parlement, disait-il,

et, ayant détruit l'hérédité, d'avoir éludé l'élection. Il résigna son emploi diplomatique et il s'éloigna.

A travers la mer d'Ionie qu'Homère lui avait rendue chère, il alla parcourir la terre de la plus brûlante des poésies, visiter la ville qui avait révélé le Beau et au milieu de laquelle saint Paul avait nommé le Dieu Inconnu. Où il espérait recueillir la mémoire des siècles écoulés, il rencontra la douleur, et il apprit que ce ne sont pas seulement les jeunes filles nées en Israël qui parfois passent avant le soir.

Son élection à Dunkerque le rappelle en France. Député, il prête le serment que fonctionnaire il avait refusé, et non pour le violer. Il le prouva en défendant M. Molé et la prérogative du roi contre les griefs factices de la coalition

de 1839. Cet épisode terminé, il demanda qu'une oligarchie de trois cent mille électeurs cessât d'être la représentation légale d'une nation de trente-six millions d'âmes, et qu'une part plus considérable fût accordée dans les lois à la fraternité sociale. Dédaigné, il se sépara du parti ministériel : toutefois, par impatience d'ambition, il ne devint pas de constitutionnel factieux; il avertit et ne menaça pas. Il se tint éloigné des banquets agitateurs de la réforme et demeura en dehors de la coalition de 1847, renouvellement dans la presse et dans la rue de la coalition parlementaire de 1839. Il refusa de signer contre le dernier ministère de la monarchie de Juillet un acte d'accusation, véritable dérision du bon sens politique. Il préféra l'isolement à la pratique en com-

mun des déloyautés d'une opposition systématique.

Il s'oublia cependant à son tour, le 22 février, dans l'une des assemblées de la coalition à laquelle il avait été exceptionnellement appelé. L'objet de la réunion était de décider si l'on se rendrait au banquet interdit de l'un des arrondissements de Paris. Les habiles excitent, puis au moment de l'action se dérobent; dès qu'ils sont sûrs d'être dépassés, ils se montrent prudents : de cette manière ils ont par leurs alliés les bénéfices de la violence et par eux-mêmes les profits de la modération. Ces raffinements ne s'adaptaient pas au caractère martial de Lamartine; le péril le poussait en avant, et il allait au bout d'une situation. Aux orateurs qui conseillaient de respecter l'in-

terdiction gouvernementale, il répondit : « C'est une reculade ; je n'ai pas donné le rendez-vous, eh bien ! j'irai, n'eussé-je avec moi que mon ombre ! » La renonciation au banquet annoncé rendit vain cet emportement que plus tard il a condamné lui-même.

Y a-t-il beaucoup d'hommes de luttes qui puissent se targuer de n'avoir cédé jamais à l'entraînement, cette fatalité de la vie publique ? La tentation est d'autant plus dangereuse que les applaudissements se proportionnent à l'intensité de l'égarement, redoublent à mesure qu'il augmente, diminuent dès qu'il se rectifie, jusqu'à ce qu'ils se changent en outrages aussitôt qu'on revient au sang-froid et à la confession courageuse de la réalité. Le jour de l'erreur la plus répréhensible de

Lamartine fut aussi celui de sa plus bruyante popularité. Il ne tarda pas à acquérir des droits à une estime plus durable et mieux méritée, par sa conduite pendant la révolution de février.

Quand il adhéra au gouvernement provisoire, le roi, auquel il avait prêté serment, avait abdiqué, l'Hôtel de Ville était aux mains du peuple, le trône avait été brûlé aux Tuileries, les rues étaient couvertes de barricades, le palais Bourbon forcé, et, par la proposition de la régence de madame la duchesse d'Orléans, les amis de la dynastie avaient détruit eux-mêmes leur légalité et perdu le droit de l'imposer à des ennemis, ou plutôt il y avait déjà plusieurs heures que le gouvernement s'était livré lui-même.

Depuis Charles Ier et Strafford, l'usage

est, dès que le peuple devient menaçant, de lui jeter des ministres pour l'apaiser. Ces capitulations ne servirent jamais qu'à ôter toute dignité à la chute. Néanmoins l'usage avait été suivi. Une cour affolée avait obtenu la démission d'un ministère décidé à la défense, et dont les actes s'étaient accomplis avec l'assentiment du parlement et le concours de la couronne. — C'est trop peu ! avaient répondu les opposants encouragés. Alors on leur avait jeté le roi, l'abdication. — Ce n'est point encore assez ! avaient crié les assaillants exaltés. Alors on leur avait jeté les institutions : plus de régence légale, une régence improvisée. — C'est trop tard ! avaient hurlé les irréconciliables, certains de tout renverser. Ces défaillances eurent des effets d'autant plus funestes, qu'elles

succédaient brusquement à une résistance hautaine. Lamartine en est-il coupable? Bossuet nous l'a appris : « Les grandes mutations sont causées par la mollesse ou par la violence des princes. »

Avoir empêché les maux d'arriver à l'excès n'atténue pas la responsabilité des téméraires qui ont souhaité, préparé ou consommé une révolution, presque toujours elle-même l'excès des maux. Cela constitue un titre d'honneur aux vaillants qui, n'ayant ni appelé ni ourdi la subversion, se sont efforcés de la rendre moins désastreuse. On ne saurait refuser ce titre d'honneur à Lamartine. « Je n'ai jamais, a-t-il dit, ni désiré ni tramé la grande révolution qui a éclaté sous nos pas en 1848[1]. »

[1] *Discours*, t. VI, p. 225.

Au pouvoir, le poëte devint un homme d'État. Sa parole créa une légalité volontaire, contint, éclaira, rendit clémentes en les enchantant des foules déchaînées que les fous ou les pervers poussaient aux parodies lugubres. Son intrépidité dissipa les séditions de l'utopie, abattit la bannière du sang, déjoua les complots des dictateurs sans mandat, ne permit pas qu'on opprimât le peuple sous prétexte de corriger son éducation, ou qu'on abolît sa souveraineté en vertu d'un prétendu droit de la république préexistant et indiscutable. Émerveillé de tant de prodiges, le pays le poussa au pouvoir par des élections nombreuses. Soit fidélité à des compagnons de tempête, soit prévoyance patriotique, il ne voulut pas le prendre seul. L'opinion déçue soupçonna une faiblesse

où il n'y avait qu'une générosité, et elle se retira de lui : il ne recueillit pas plus de 18,000 suffrages au scrutin présidentiel, et il ne fut pas envoyé à l'Assemblée législative, même par son pays natal.

Les hommes d'État qui se dévouent à la justice se préparent une destinée à la fois éclatante et précaire, que les serviteurs des partis ne sauraient connaître : dans certaines crises, alors que l'imminence du péril crée l'unanimité du sentiment, ils surnagent au-dessus de tous, invoqués comme des sauveurs ; mais le sentiment est fugitif et l'unanimité n'a qu'une heure ; la passion ne tarde pas à éloigner les amis que la nécessité avait amenés, et, délaissé par ce reflux, celui qui naguère n'avait pas d'adversaires se trouve tout à coup sans défenseurs. La-

martine ne fut pas surpris de l'épreuve ; il ne s'était pas cru élevé par la faveur du public, il ne s'estima pas diminué par sa disgrâce.

Il semble plus facile de dédaigner le pouvoir que de ne pas le regretter, si l'on considère les dénigrements et les intrigues dont la plupart des politiques tombés enveloppent leurs successeurs : l'ancien membre du gouvernement provisoire ne fut prodigue que de son assistance. Il convia à se réunir sous l'abri d'une république modérée, des partis assez forts pour empêcher la prédominance de leurs rivaux, trop faibles pour assurer leur propre domination. Il s'acharna d'autant plus à cette tentative de rapprochement, que, hors du pouvoir, au fond de l'impopularité, il ne pouvait être soupçonné

d'édifier le sophisme de son intérêt personnel. Efforts inutiles! sa sagesse se perdit au milieu des clameurs, et il échoua. Mais qui n'a pas échoué depuis 89? Qui n'a pas été précipité de son espérance? Le ministre glorieux dont cette compagnie aime à se souvenir, le cardinal de Richelieu, pensait « qu'il ne faut pas juger la sagesse du conseil par le bonheur ou le malheur de l'événement. » Le malheur de l'événement en cette circonstance fut que le républicain conservateur, à la fin de sa carrière, se trouva placé comme l'avait été le légitimiste libéral au début, entre la provocation d'une Assemblée et un coup d'État du pouvoir. Il ne participa à aucune des deux entreprises, et, après le succès, il ne ratifia pas plus l'acte de force du pouvoir qu'il n'avait ratifié autre-

fois l'acte d'agression du parlement. Décidé à s'éloigner de l'Empire, mais ne voulant pas se rapprocher de ses ennemis; affligé, mais ne s'étonnant pas outre mesure que, placé entre une épée et une anarchie, le suffrage universel ait préféré l'épée; adversaire constant des coalitions de haine ou d'ambition; trop pénétré de la nécessité d'un ordre quelconque pour ébranler un régime d'ordre supportable; à un âge où, n'ayant pas encore perdu la force et ayant acquis l'expérience, il eût été un chef d'autant plus précieux que les épreuves subies l'auraient préservé des surprises de l'inconnu, comme Dante, comme Milton, comme Chateaubriand, il se retira avec ses blessures dans la solitude du travail littéraire.

Pourtant, le calme revenu, dans ses

admirables *Entretiens* il ne s'interdit pas les digressions politiques, et en plus d'une occasion il se montra juste envers le souverain à l'avénement duquel il s'était opposé. Il n'avait pas contribué à l'apothéose de Napoléon Ier. Bien qu'il eût appelé ce génie épique la plus vaste création de Dieu, il s'était mépris sur le caractère de l'œuvre napoléonienne. La dictature nationale qui avait sauvé la Révolution de l'excès et de la réaction, imposé l'ordre à une démocratie fanatique d'anarchie, l'égalité à une aristocratie fanatique de priviléges, lui avait semblé « un recrépissage par la gloire des siècles usés ». Inaccessible toutefois aux aveuglements volontaires, il n'avait pas poursuivi de ses préventions le prince héritier du nom et du pouvoir de Napoléon. Plus d'une fois, il considéra

ses actes comme des fautes, sans qu'il se laissât cependant entraîner à méconnaître la valeur générale de cette haute personnalité. « Après une conversation suivie de beaucoup d'autres dans des circonstances graves, écrit-il dans ses Mémoires politiques, je reconnus l'homme d'État le plus fort et le plus sérieux de tous ceux, sans aucune exception, que j'eusse connus dans ma longue vie parmi les hommes d'État[1]. » S'il l'avait approché davantage, s'il avait éprouvé son grand cœur, son esprit formé de charme et de justesse, la douceur de sa majesté paisible ; s'il était devenu le confident de ses pensées uniquement tournées au bien public et au soulagement de ceux qui souffrent ; s'il avait

[1] *Mémoires politiques*, t. IV, p. 61.

été le témoin de la loyauté avec laquelle il a fondé et mis en pratique les institutions les plus libres que notre pays ait encore connues ; s'il l'avait contemplé modeste pendant la prospérité, auguste après l'infortune, il aurait fait mieux que lui rendre justice, il l'eût aimé.

Soutiendrai-je que cette carrière brillante et traversée ait été exempte de transformations ? Votre illustre confrère me défendrait de le louer ainsi, car, à une époque où les événements donnent tant de leçons, il n'a pas mis sa vertu à ne pas les entendre ; il n'a pas commis l'inconséquence de conseiller le progrès aux sociétés et l'immobilité de la borne aux individus ; se conformer à la vérité aussitôt qu'on la découvre lui a paru plus méritoire que de rester conforme à soi-même

par calcul ou par infirmité d'esprit. Seulement, comme il était porté d'instinct vers le vrai et que les préoccupations personnelles ne l'en éloignaient pas, ses idées essentielles n'ont pas varié, et la majeure partie de sa vie s'est écoulée avec unité entre deux doctrines permanentes : la première, que la constitution d'un gouvernement stable est le chef-d'œuvre de l'humanité et le problème urgent de notre société ; la seconde, que ce gouvernement peut être, suivant l'à-propos des circonstances, république ou monarchie, pourvu qu'il ait la passion du bien-être matériel et moral des masses et que, soit république, soit monarchie, il naisse de la volonté souveraine et libre de la nation. Le poids du nombre peut seul écraser les partis.

En dehors d'une période de pouvoir trop tôt terminée, l'homme d'État n'a manifesté ses opinions que par la parole ou par la plume, et c'est en qualité d'orateur et d'historien qu'il a surtout exercé de l'influence sur ses contemporains.

Lamartine, orateur, était grave plus qu'ému, solennel plus que pathétique ; ses pensées étaient plus animées que son action un peu uniforme ; il ne maniait pas le glaive à deux tranchants, et, argumentant peu, il saisissait moins par la méthode et la vigueur des déductions que par le bonheur des images, la nouveauté et la largeur des aperçus, les intuitions prophétiques, les coups d'aile vers l'avenir, la profondeur saisissante des maximes, devenues aussitôt des proverbes ou

des mots de ralliement. Par-dessus tout il possédait la qualité supérieure de l'éloquence, il était improvisateur.

Dès qu'il a dominé la crainte pleine de tourments contre laquelle aucun exercice n'aguerrit, l'improvisateur éprouve un double mouvement simultané et en apparence contradictoire : il s'identifie avec son auditoire et il s'en isole; il devient sensible à ses moindres palpitations et il cesse de l'apercevoir, ou plutôt il le transforme en un être abstrait, différent de chacun des auditeurs, ayant cependant un aspect individuel; il oublie le lieu, le moment, le péril, et il s'abandonne; son langage en restant choisi prend la familiarité d'une conversation intime, et sans les chercher, il rencontre, suivant sa nature, les cris pathétiques ou les comparaisons ori-

ginales ou les argumentations irrésistibles, ou il parvient à la radieuse sérénité de la raison pure ; l'auditeur s'émeut, et il le manifeste par l'intensité redoublée de son attention ; l'émotion de celui qui écoute accroît les facultés de celui qui parle, communique à sa pensée une allure plus vigoureuse, donne à son langage des formes plus vives, soutient son ardeur quand elle se ralentit, ranime son inspiration lorsqu'elle s'épuise. On peut agir sur les hommes réunis par des arrangements de phrases médités, par de pures symphonies de paroles, ou par la disposition dialectique des arguments, ou par la lucidité et la finesse des expositions : on ne les remue, on ne leur verse ces enivrements de l'éloquence, comparables à ceux de la poésie et non inférieurs à ceux de la mu-

sique, on n'est l'orateur, que si on a reçu ce don des inspirations subites qu'aucune rhétorique n'enseigne et dont on est d'autant plus responsable qu'il est une faveur gratuite. Lamartine était parmi les favorisés : alors que les souffles puissants l'ébranlaient, il ne devenait ni plus dialecticien ni plus méthodique ; il s'élevait plus haut, il donnait à son langage des proportions grandioses ; il était *os magna sonaturum*, la bouche prédestinée à exprimer avec accent les grandes pensées ; sur un fond vaste se succédaient des éclairs si répétés, si éclatants, si prolongés, qu'on n'apercevait plus l'intervalle d'obscurité laissé entre chacun d'eux !

Un consentement unanime a consacré le renom de l'orateur, l'historien au con-

traire a été contesté; ses récits ont été argués d'inexactitude, surtout dans sa célèbre *Histoire des Girondins*. Tacite a dit : « *Maxima quæque ambigua sunt:* les faits les plus considérables demeurent incertains ; » Thucydide avait manifesté la même incrédulité. Il est difficile à quiconque lit le récit d'événements auxquels il a assisté, de ne pas partager ce scepticisme. Toute histoire tient plus ou moins du roman; celle des Girondins ne diffère pas sous ce rapport des productions réputées exactes, et elle a le mérite d'être un poëme merveilleux, un des modèles les plus parfaits de l'art de raconter et d'écrire ; elle révèle un prosateur aussi éminent que le versificateur. Le style est élégant et soutenu, d'un tour clair et ferme quoique nombreux, d'un mouvement aisé,

rapide et continu, obtenant ses effets de la justesse des pensées ou des sentiments, non de l'enflure ou de la recherche des expressions; il est chaste, *casta eloquia Domini;* l'image y circule et ne s'y étale pas, semblable à ces dessins mêlés au tissu même qui ornent sans surcharger; tantôt il se resserre autour de l'idée, la frappe en médaille, ou lui donne la véhémence du parler ramassé; tantôt, avec cette négligence qui est la souplesse de la force et cette abondance qui en est la grâce, il se déploie, s'allonge et présente une agréable succession de périodes bien coulantes.

Chaque maître a accru notre prose d'une aptitude nouvelle, qui depuis lui est restée propre. Après Pascal elle devient forte, d'une passion concentrée, surtout

8.

vraie; Bossuet lui apporte l'éloquence didactique, le lyrisme, le vol altier ; madame de Sévigné, le naturel et la grâce ; la Bruyère, la savante variété des tours ; Voltaire dénoue ses draperies sacerdotales et la met à pied ; Jean-Jacques Rousseau l'y laisse, mais l'anime d'une flamme inconnue, serre sa trame et l'achemine à la poésie ; Chateaubriand la retrempe, la colore et la dispose toute en relief ; Lamartine lui donne le flot intarissable et l'ampleur mélodieuse. Les *Provinciales* nous avaient rendu un Démosthène, il nous laisse un Cicéron.

On a reproché au livre des Girondins d'avoir doré la guillotine : en réalité il l'a déshonorée. Si les principes honnêtes de la révolution y sont loués, les crimes sont inexorablement flétris, les victimes idéali-

sées, les supplices décrits avec un pathétique réprobateur, et, à la fin du récit, loin d'être converti à 93, le lecteur trouve que Brumaire se fait bien attendre. Quant aux erreurs ou aux sophismes qui déparent quelques parties de cette entraînante composition, aucun critique ne les a blâmés aussi fermement que l'auteur lui-même. Écoutez-le :

« J'ai été téméraire et malheureux dans le regard jeté sur l'intérieur de la jeune reine. Rien n'autorise à lui imputer un tort de conduite dans ses devoirs d'épouse, de mère, d'amie[1]. »

« Le mot d'homme-principe qui s'applique à Robespierre est un scandale de mot, une qualification à double interpré-

[1] Critique de l'*Histoire des Girondins*. Œuvres complètes, t. XV.

tation capable de fausser l'esprit de la jeunesse sur ce Marius civil, sur ce proscripteur bourreau de la révolution. Je m'en repens et je l'efface[1]. »

« Tout est juste dans mon jugement sur le crime de la république à l'égard de Louis XVI. Une seule phrase m'y blesse (Il y eut une puissance sinistre dans cet échafaud), concession menteuse à cette école historique de la révolution qui a attribué un bon effet à une détestable cause, et qui prétend que la Terreur a sauvé la patrie. Honte sur moi pour cette complaisance[2] ! »

« J'ai été indigné contre moi-même, en relisant ce matin la dernière page lyri-

[1] Critique de l'*Histoire des Girondins*. Œuvres complètes, t. XV.

[2] *Ibid.*

que des Girondins (sur l'ensemble de la révolution), et je conjure les lecteurs de la déchirer eux-mêmes, comme je la déchire devant Dieu et devant la postérité[1]. »

En présence de ces magnanimes aveux, comment insister, si ce n'est pour admirer le caractère à la hauteur de l'esprit?

C'est, en effet, un des traits distinctifs de Lamartine : en lui l'homme proprement dit est égal au poëte, au chef d'État, à l'orateur, à l'historien.

Son âme était bonne, candide, forte, pleine en tous les sens, à la marque véritablement divine, comparable à un feu qui « parfume ce qu'on jette pour le ternir ». On se repent toujours d'avoir dit du mal de quelqu'un, lui ai-je entendu répéter.

[1] Critique de l'*Histoire des Girondins*. Œuvres complètes, t. XV.

« La passion du bien, écrit-il à un ami, quand elle est dépourvue de cette douceur et charité divine, nous fait mal comme une passion du mal[1]. » Aussi, à l'exception de ceux qui l'ont outragé, nul, dans ce pays où il occupa tant de place, n'a le droit d'associer à sa mémoire un souvenir pénible. Vaincu, il n'a pas vengé sa défaite par le fiel des propos; vainqueur, il n'a pas abaissé sa victoire par des insultes sans péril. Ces miséricordes de sa conduite étaient d'autant plus charmantes, qu'elles s'alliaient à la fierté et qu'il n'aimait pas à descendre même pour monter. Il dédaigna l'ironie, que la finesse de son esprit lui eût rendue aisée; le rire, qu'il

[1] T. IV, p. 458, de la *Correspondance* pleine d'intérêt que publie en ce moment madame Valentine de Lamartine.

ne confondait pas avec le comique, habituellement sérieux, lui paraissait la dernière de nos facultés. Sa sensibilité était très-vive, non déréglée toutefois, ni évaporée en fade sentimentalité, mais contenue et fortifiée par le jugement, nullement exclusive de l'aplomb et du lest moral qui maintiennent debout au milieu du roulis des choses. L'inquiétude du monde invisible le troubla parfois jusqu'au désespoir, il ne s'emporta cependant pas au point d'apostropher par d'arrogantes interrogations Celui qui est, et l'orage se dissipa toujours, laissant tout au plus derrière lui cette mélancolie, ombre projetée d'en haut sur nos jours périssables, qui, sans exclure la complaisance aux mirages heureux, s'y mêle par intervalle et les tempère. Si je devais le définir d'un mot, je

dirais qu'il était un mélange accompli de grâce et de noblesse, de sensibilité et de bon sens ; l'imagination, malgré sa richesse, ne viendrait qu'après.

Ses premières années avaient été difficiles. Les dernières furent amères. Mais à quoi bon les rappeler ? à quoi bon rappeler à l'âge du repos le labeur incessant pour le pain et non pour la gloire, les amis plus rares, le seuil franchi moins souvent, la demeure autrefois si animée devenue froide ? Je préfère donner un souvenir reconnaissant à la fille d'adoption qui, lueur bénie, a veillé jusqu'à la fin auprès du grand homme malheureux. Sans le dévouement d'une nièce chérie, a-t-il écrit, je serais seul. Plus d'une fois il a renouvelé les confidences de sa détresse.

On le lui a durement reproché. Quelle inconséquence! Aurait-il été un poëte lyrique s'il avait pu retenir muet dans sa poitrine le tumulte de ses émotions? Lui a-t-on reproché *le Lac*, *le Crucifix*, *le Premier regret*, *Novissima verba?* et pourtant c'étaient aussi des plaintes. Les Psaumes de David, cet idéal du lyrisme, ne se composent-ils pas surtout de confidences personnelles? Et ce chant extraordinaire que chacun de nous a répété sur sa propre douleur ne fut-il pas d'abord l'explosion d'un déchirement individuel, explosion d'un pathétique tellement expressif que, n'ayant, ni auparavant ni depuis, rien entendu de comparable, l'Église en a fait la lamentation liturgique des adieux suprêmes?

Vers la fin il se renferma dans un mu-

tisme presque complet. On eût dit qu'ayant lui-même délié son âme, il attendait en spectateur silencieux qu'elle prît son vol. Seulement, de même que les sommets des hautes montagnes restent illuminés alors qu'à leurs pieds les plaines et les vallées sont déjà obscures, tandis que l'éclat dont le monde l'avait revêtu s'était éteint, son génie brillait toujours : il a duré autant que lui. A la fin tout s'éteignit, et pour le repos on le ramena dans la terre natale.

Il avait dit à la cloche de Saint-Point:

Si quelque main pieuse en mon honneur te sonne.
Des sanglots de l'airain, oh! n'attriste personne,
Ne va pas mendier des pleurs à l'horizon!
Mais prends ta voix de fête et sonne sur ma tombe
Avec le bruit joyeux d'une chaîne qui tombe
Au seuil libre d'une prison!

La cloche n'a pas pris sa voix de fête,

elle a fait entendre les sanglots de l'airain, et les paysans, descendus en foule des coteaux couverts de neige, ont répondu par leurs sanglots, et le prêtre n'a pu prononcer ses prières que d'une voix entrecoupée. C'était l'homme, le bienfaiteur, l'ami, que pleurait cette multitude. Vos regrets se sont adressés au poëte, au chef d'État, à l'orateur, à l'historien. Les esprits emportés assaillent sans scrupule les génies, dont le prestige inquiète leurs ambitions. Vous, messieurs, placés par la hauteur de vos pensées au-dessus des vulgaires erreurs; peu jaloux de donner à l'étranger qui écoute le droit de condamner l'ensemble de notre existence nationale par le rapprochement de nos calomnies réciproques; convaincus que la ferveur de l'admiration relève un peuple

plus que la colère des ressentiments, vous vénérez sans distinction d'origine et de parti tous ceux qui ont été la joie de la patrie, sa parure, le témoignage de sa fécondité, tous ceux qui, en s'illustrant, ont illustré son nom. Ils sont nombreux dans notre passé, les grands morts que vous honorez d'un pareil culte, mais aucun d'eux n'a mérité votre hommage mieux que Lamartine, car aucun d'eux n'a mieux montré les splendeurs que peut déployer l'intelligence humaine lorsque, affranchie des convoitises égoïstes, assouplie par l'étude, étendue par la réflexion, purifiée par la bonté, elle a obtenu de recevoir quelques clartés de la Lumière infinie!

APPENDICE

APPENDICE

I

OPINION DE BÉRANGER SUR JOCELYN

(Voir page 61)

Ma biographie :

« Puisque je suis en train de parler « langue, je veux dire combien, sous ce « rapport, le poëme de *Jocelyn*, à part « toutes ses autres beautés, me paraît « une œuvre merveilleuse. Il y a sans « doute un bien grand talent dans *la* « *Chute d'un ange*, mais je n'ai jamais vu

« comme dans *Jocelyn* le style que nous
« nommons *racinien* entrer profondément
« dans les détails de la vie intime, pres-
« que à tous ses degrés. Jamais le vers ne
« s'est plié aux peintures et aux narrations
« les plus difficiles avec autant d'aisance
« et de vérité, tout en conservant son
« élégance et son harmonie. C'est un
« très-grand progrès pour notre poésie ;
« désormais elle peut tout dire et tout
« peindre. Je sais qu'il y a dans *Jocelyn*
« des négligences et des longueurs, mais
« il fourmille d'assez grandes beautés
« pour faire passer sur quelques taches
« qu'il serait d'ailleurs si facile de faire
« disparaître. Si un pareil poëme eût pu
« nous venir d'outre-Rhin ou d'outre-
« Manche, nous n'aurions pas eu assez
« de voix pour crier au miracle. »

II

SUR L'ADRESSE DES 221

(Voir page 67)

L'opinion que j'exprime sur cet acte mémorable a été considérée par ceux qui l'ont accompli comme une hérésie historique. Dans tous les cas, je serais hérétique en compagnie de Lamartine, car voici comment il s'exprime dans son *Histoire de la Restauration* (livre XLVIIe, ch. XXIV) :

« Dans le fond, la Chambre, dont le « seul droit constitutionnel écrit dans la « Charte était d'accorder ou de refuser les « votes aux ministres, sans intervenir « autrement dans leur choix, violait,

« usurpait la prérogative du roi, anéantis-
« sait sa responsabilité en anéantissant sa
« liberté, se substituait à la couronne, lui
« dictait impérieusement et d'avance ses
« choix, et transformait la souveraineté
« monarchique en souveraineté parlemen-
« taire. »

L'opinion de Lamartine est vraie.

Quelle était la situation lors de l'adresse des 221 ? A la suite des élections, Villèle, c'est-à-dire le côté droit, avait été renversé et menacé d'une mise en accusation. Le roi lui avait donné pour successeur un ministère libéral, Martignac. Miné par la Droite et une fraction de la Gauche (fraction Béranger), mal soutenu par l'autre partie de la Gauche (fraction Constant) et par le centre gauche (les Doctrinaires), ce ministère tombe. Dès lors, le roi n'avait

le choix qu'entre un ministère de gauche ou un ministère de droite. Aller à gauche, où l'on voulait son renversement, eût été un suicide ; prendre à droite Villèle récemment renversé eût été un défi à la Chambre et au pays ; appeler Chateaubriand ou Royer-Collard, c'eût été se placer en dehors de toute majorité parlementaire. Le roi s'adressa à M. de Polignac. C'était son droit constitutionnel et sa nécessité politique. Que devait donc faire la Chambre si elle n'eût été animée que de sentiments constitutionnels? Attendre les actes et les projets du nouveau ministère avant de se prononcer contre lui.

Que fait-elle ? Avant qu'il eût rien proposé d'illibéral (il n'avait pas même fermé les cours de M. Guizot, un de ses plus violents adversaires), sur des présomp-

tions, aux premiers jours de la session, sans avoir en elle-même une majorité pour aucun ministère, continuant une coalition implacable, elle refuse son concours, elle sort de la constitution, usurpe sur la prérogative royale à laquelle était réservé le choix des ministres, et déclare par là, implicitement, qu'elle veut placer le roi dans l'impossibilité de gouverner. Charles X, sans doute, eut tort de brusquer les événements, de ne pas mieux ménager les apparences, de ne pas rendre plus manifeste l'agression des coalisés et surtout de tenter un coup de force sans avoir rien préparé pour le faire réussir. Mais son coup d'État ne fut qu'un coup d'État défensif, la réponse à une provocation. La Révolution de 1830, d'après les règles monarchiques et constitutionnelles,

est sans excuses. Les survivants des 221 l'ont reconnu en aboutissant à la fusion, ce remords de 1830.

La révolution n'est légitime que d'après la doctrine de la souveraineté nationale qui avait été méconnue en 1814. A ce point de vue, la première partie des événements de 1830 (l'expulsion des Bourbons) est conforme aux principes, la seconde (l'intronisation des d'Orléans) ne l'est pas. Le peuple n'a pas été consulté en 1830 plus qu'il ne l'avait été en 1814, et une Chambre sans mandat n'avait pas le droit de constituer un gouvernement légitime en 1830, pas plus que le sénat ne l'avait eu en 1814.

Plus d'une fois, les vainqueurs de 1830 ont avoué que les Ordonnances n'avaient été qu'un prétexte à l'agression

qu'ils méditaient contre les Bourbons.

M. Odilon Barrot le disait à la Chambre des députés le 18 janvier 1837 :

« Vous dites que cette grande Révolu-
« tion n'a été faite que pour tirer satis-
« faction des ordonnances, mais vous
« avez oublié que le sentiment national,
« soulevé dans cette circonstance, ne l'a
« été qu'accidentellement par les ordon-
« nances et que la nation n'avait jamais ac-
« cepté sans protester ce gouvernement
« de l'étranger qui se disait descendu du
« ciel. (A gauche : Très-bien !) »

Presque toutes les opinions courantes sur les faits de notre histoire contemporaine ne sont que des falsifications intéressées, œuvres de l'esprit de parti. Voilà pourquoi l'histoire, au lieu de nous éclairer, nous perd : elle ne nous donne que

de fausses lueurs et de faux enseignements.

III

SUR LE ROI LOUIS-PHILIPPE

(Voir page 68)

Louis-Philippe n'avait pas conspiré, et après le soulèvement populaire, ses hésitations furent sincères. Il pratiqua le premier une théorie qui depuis a fait du chemin et qui peut se formuler ainsi : sans doute, je fais mal, mais un autre pourrait faire pire ; je me dévoue.

Le nouveau roi comprit d'ailleurs que le mouvement qui l'avait poussé était surtout bonapartiste. Aussi a-t-il considéré Napoléon comme un aïeul, et l'a-t-il traité

mieux que les Bourbons n'avaient traité Louis XVI. Tandis que ceux-ci avaient consacré au martyr du Temple une disgracieuse chapelle expiatoire, Louis-Philippe plaça le martyr de Sainte-Hélène sous le dôme radieux des Invalides. Il fut un pseudo-Napoléon comme Auguste avait été un pseudo-César. Pendant tout ce règne, l'autorité la plus haute fut celle de l'Empereur; le maréchal Soult était le ministre préféré; toute la discussion sur les fortifications de Paris roula sur ce qu'avait pensé Napoléon; dans les Chambres il n'était pas possible d'attaquer l'Empire, c'était plus périlleux qu'au Corps législatif, composé de candidats officiels.

Cette conduite eût été très-habile s'il ne se fût enfin trouvé un héritier du nom de

Napoléon qui vint dire un jour : « Mais toute cette gloire, toutes ces institutions m'appartiennent, rendez-moi mon héritage. » Les classes lettrées rirent beaucoup de cette prétention qui éclata à Strasbourg et à Boulogne; mais, selon un mot de M. Saint-Marc Girardin, digne de Tacite : « Ces échauffourées, qui cachèrent le prince Louis-Napoléon aux classes supérieures, le montrèrent au peuple. »

IV

LA COALITION DE 1839 ET M. GUIZOT

(Voir page 69)

La coalition de 1839 a été, selon Lamartine, un des actes les plus funestes de notre histoire parlementaire. Toutes les fois qu'il en a eu l'occasion, il s'est exprimé

sur ce sujet avec la plus juste sévérité :

« Cette adresse où l'on demandait la « sincérité du gouvernement représentatif « et où on effaçait un des trois pouvoirs « de la constitution ; où l'on demandait « l'inviolabilité de la couronne, et où on « faisait descendre la royauté au banc des « ministres ; où l'on demandait le respect « des prérogatives, et où on constituait sur « les débris de toutes les prérogatives une « sorte de quatrième pouvoir, de direction « parlementaire n'émanant que d'une « seule Chambre et qu'on appelait le pou- « voir ministériel, c'est-à-dire le *despo-* « *tisme électif* au lieu du gouvernement « constitutionnel ; cette adresse enfin où « l'on demandait à la fois la guerre en « Espagne, la guerre en Italie, la guerre

« en Belgique, la guerre en Pologne, et en « même temps toutes les mesures, tous « les résultats de la paix ; c'est-à-dire la « plus grossière et la plus ridicule déception dont on ait jamais osé affronter l'in« telligence d'un peuple sensé. » (Discours, *France parlementaire*, t. II, p. 175.)

Le plus ardent meneur de cette déplorable campagne fut M. Guizot. Il s'était séparé de M. Molé, parce que, dit-il dans ses Mémoires, « à la politique de résistance on substitua celle de concession ou de conciliation, » et presque aussitôt il se jette dans une action commune avec MM. Berryer et Garnier-Pagès, c'est-à-dire avec les ennemis implacables de la dynastie qu'il voulait fonder. Il y avait si peu d'accord parmi les coalisés si ce n'est pour convoiter et pour haïr, que deux mois

après le renversement de M. Molé, aucun cabinet n'avait pu se former, et que sans l'attaque à main armée de Barbès et des républicains au 12 mai, la crise eût duré plus longtemps encore.

Les avertissements n'avaient cependant pas manqué à M. Guizot.

Lorsque Chateaubriand eut été renvoyé du ministère Villèle, dit-il dans ses Mémoires : « Il trouva sur-le-champ, dans « *le Journal des Débats*, un théâtre élevé « d'où partaient tous les matins ses at- « taques. M. Bertin de Vaux faisait « grand cas de M. de Villèle, et vivait « avec lui, dans une familiarité intime. « Villèle, me disait-il un jour, est vrai- « ment né pour les affaires; il en a la « passion désintéressée aussi bien que la « capacité. » Il en coûtait au journaliste

« éminent de se brouiller avec l'habile
« ministre ; il alla trouver M. de Villèle et
« lui demanda pour le maintien de la paix
« de faire donner à M. de Chateaubriand
« l'ambassade de Rome : « Je ne me
« hasarderais pas à en faire la proposi-
« tion au roi, lui répondit M. de Villèle.
« — En ce cas, dit M. Bertin, souvenez-
« vous que *les Débats* ont déjà renversé les
« ministères Decaze et Richelieu, ils sau-
« ront bien aussi renverser le ministère
« Villèle. — Vous avez renversé les pre-
« miers en faisant du royalisme, re-
« prit M. de Villèle ; pour renverser le
« mien, il vous faudra faire de la révolu-
« tion. »

« Il n'y avait pour M. de Villèle rien de
« rassurant dans cette perspective, et
« l'événement le prouva bien ; mais treize

« ans après, M. Bertin de Veaux se souve-
« nait de l'avertissement. Lorsque, en
« 1837, dans des circonstances dont je
« parlerai à leur jour, je me séparai de
« M. Molé, il me dit avec franchise : « J'ai
« pour vous à coup sûr bien autant d'ami-
« tié que j'en ai jamais eu pour Chateau-
« briand ; mais je ne vous suivrai pas dans
« l'opposition, je ne recommencerai pas
« à saper le gouvernement que je veux fon-
« der. C'est assez d'une fois. » (*Mémoires*, t. Ier, ch. VI.)

Aucune considération n'arrêta l'ardent lutteur. Tous les moyens lui parurent bons. *Omnia pro dominatione.*

La coalition de 1839, reproduction de celle de 1827 fut le modèle de la coalition de 1847 et c'est cette dernière qu'a imitée la coalition de 1869.

La coalition de 1827 a produit la révolution de 1830. Les coalitions de 1839 et 1847 ont conduit à la révolution de 1849; et c'est de la coalition de 1869 qu'est sorti le 4 septembre.

On peut donc dire sans exagération que ce sont les coalitions qui corrompent, démoralisent notre pays et le maintiennent dans un état révolutionnaire permanent. Or M. Guizot, qui s'est porté dans ses écrits l'ennemi de l'esprit révolutionnaire, « cet empoisonneur des plus belles espérances humaines, » a été le plus ardent organisateur des coalitions de 1827 et de 1839, et il a été bienveillant pour le 4 septembre! Et l'on s'indigne que de pauvres ouvriers soient révolutionnaires! Et tandis que les Caton de la veille devenus les coureurs de places du lendemain, se partagent les

dignités et les emplois, des barricades où la déception le jette, on envoie le peuple aux casemates, aux pontons, à l'exil, au supplice !

V

LA FRATERNITÉ SOCIALE

(Voir page 69.)

LAMARTINE. Discours du 13 mai 1834.

« Les forces de pure résistance n'ont « qu'une durée que l'on peut calculer à « jour fixe. Tout s'émousse, même les « baïonnettes. Il faut une force d'impul-« sion à notre politique ; il lui faut un « sens social, une pensée organisatrice ; « il faut l'intelligence de ce que la société « demande. Elle demande d'abord de la

« morale et de la lumière, que vous lui
« donnez avec trop de parcimonie dans
« votre système trop étroit d'instruction
« publique. Elle demande un système
« d'élection plus vaste qui, en élargis-
« sant la base politique de la société,
« lui donne plus d'aplomb sur elle-
« même et permette à toutes les classes de
« faire représenter leurs besoins et leurs
« intérêts devant la législation ; elle de-
« mande des enquêtes permanentes sur
« nos maladies industrielles ; elle de-
« mande l'allégement ou le redressement
« de certains impôts qui, comme l'octroi
« et d'autres impôts indirects, atteignent
« aveuglément le riche et le pauvre, et por-
« tent d'un poids plus lourd sur les clas-
« ses ouvrières ; elle demande que vous
« retiriez de l'état où ils sont une partie

« surabondante de vos prolétaires, en leur
« fournissant du travail, soit par voie d'as-
« sociation, soit par avances de capitaux
« et de terres dans les colonisations à
« l'intérieur ou au dehors. Ce qu'il faut
« au peuple, ce qu'il faut aux gouverne-
« ments, ce qu'il faut aux oppositions,
« c'est l'amour du peuple, c'est le zèle
« du bonheur des masses, c'est la charité
« dans nos lois; jetons-en à pleines
« mains; elle sera plus puissante que
« la force brutale. »

VI

BANQUET DE MACON

(Voir page 69.)

Le célèbre banquet de Mâcon du 18 juillet 1847 n'avait rien de commun avec les

banquets réformistes. Il était donné à l'auteur des *Girondins*.

VII

COALITION DE 1847

(Voir page 69.)

Les auteurs de la coalition de 1847 répondaient aux reproches de M. Guizot en rappelant la coalition de 1839.

« On nous reproche l'accord loyal qui
« existe entre la gauche et les radicaux :
« cet accord n'a-t-il pas pour pendant la
« coalition de 1839 ? Quatre des membres
« actuels, MM. Guizot, Duchatel, Hébert
« et Dumon, ne faisaient-ils pas partie de
« cette coalition ? Nous vous accusons
« comme vous avez accusé d'autres de

« corrompre le pays pour l'avilir. » (Duvergier de Hauranne, 7 février 1848.)

VIII

LE 22 FÉVRIER 1848

(Voir page 71.)

LAMARTINE. Mémoires politiques, livre XXXV, p. 456.

« Le 22 février est le jour qui pèse sur ma conscience. L'homme d'opposition violente prévalait alors en moi contre l'honnête homme! Mes conseils ne pouvaient produire que du sang répandu ou une révolution ? Du sang répandu ! je l'avais en horreur. Une révolution ! je ne la désirais pas, je ne voulais pas y concourir. Les paroles prononcées

par moi ce jour-là étaient donc aussi absurdes que coupables. Voilà mon jugement d'aujourd'hui sur cette légèreté parlementaire. C'est la seule. Je ne me la pardonnerai jamais. — On m'a accusé pour ma conduite énergique au 24 février. Selon moi, on a eu tort. Il fallait me louer du parti de la république pris à temps et hardiment pris, quand il n'y avait plus de roi et que la régence était impossible. Là j'étais politique et courageux. La veille du banquet, j'étais parlementaire, c'est-à-dire illogique, inconséquent, coupable et absurde. Si j'avais dans toute ma conduite deux fautes comme celle-là, je n'écrirais pas ma justification, elle serait impossible ; je me livrerais aux dieux infernaux du bon sens. »

IX

LA PROVOCATION DE L'ASSEMBLÉE EN 1851.

(Voir page 78.)

LAMARTINE. Mémoires, livre XXXV, p. 451.

« Un dernier acte de la commission de « permanence et de la Chambre posa té« mérairement la question entre le prince « et l'Assemblée. La commission de per« manence fut insensée. Provoquer quand « on est le plus fort, c'est abuser de sa « force ; mais provoquer à la fois le pouvoir « exécutif, la Chambre et la raison publi« que, quand on n'est qu'un petit groupe « en face d'une nation, il n'y a pas de mot, « excepté celui de *suicide*, pour caracté-

« riser cette folie. J'avais prévu mille sor-
« ties de la république : je n'avais pas prévu
« celle-là. Voici comment cela se passa :

« Le général Changarnier, qui avait reçu du président et de la Chambre le commandement général des troupes de la garnison de Paris, campait aux Tuileries. Le prince résidait à l'Élysée. Le prince, mécontent du général, le destitue. La Commission de permanence, mécontente à son tour, propose de diviser l'armée de Paris en deux parties : l'une pour défendre le président, l'autre pour protéger l'Assemblée. C'était organiser de sa propre main la guerre civile sur les deux rives de la Seine. C'ÉTAIT LE COUP D'ÉTAT FAIT PAR L'ASSEMBLÉE CONTRE LE POUVOIR EXÉCUTIF DE LA RÉPUBLIQUE et contre le pouvoir universel de dix millions de suf-

frages populaires. De ce jour, je vis la république perdue sans ressources. Je me voilai le front pour ne pas voir ce qui allait se passer.

« Un coup d'État en appelle un autre. Je reçus la nouvelle du coup d'État impérial accompli par le prince sur les généraux de la Chambre et sur les chefs de la représentation. Je fus plus affligé que surpris.

« Le prince, facilement vainqueur, proposa à la France de restaurer en lui le gouvernement impérial. A sa place, j'aurais combattu énergiquement l'Assemblée, mais j'aurais combattu pour la république réformée. La France n'hésita pas à le proclamer empereur. Je me retirai dans la solitude et dans l'abstention, prêt à l'exil, heureux de n'être pas persécuté. Quelles

qu'eussent été ma vigueur et ma sagesse contre la démagogie, il ne m'appartenait pas de servir, ni directement, ni indirectement, celui qui, à bon droit ou à mauvais droit, renversait la République. Je devais mourir citoyen attristé, mais inoffensif. Mon rôle était fini ; j'acceptai mon destin. »

X

RELATIONS DE LAMARTINE AVEC L'EMPEREUR NAPOLÉON III.

(Voir p. 81.)

LAMARTINE. Mémoires, livre XXII, p. 56

Je ne connaissais point le prince devenu président, mais j'étais fermement résolu à me rattacher, non par goût, mais

par patriotisme, à son gouvernement désormais légal, contre toutes les factions ou contre toutes les oppositions mécontentes qui pourraient chercher à l'entraver. Le prince chercha d'abord vainement à se composer un ministère et s'adressa aux hommes principaux de toute couleur propres à l'éclairer et à le défendre. Ils refusèrent à peu près tous. Il perdit patience, et il songea à se jeter dans les bras des hommes compromis dans la fondation de la république, mais qui y avaient manifesté des principes d'ordre agréables à la masse du pays.

M. Duclerc auquel il s'était adressé lui proposa de faire une démarche désespérée auprès de moi, espérant que j'en serais flatté et que je ne me refuserais pas, dans la nécessité urgente où il se trouvait,

d'accepter de lui le principal ministère. Sans me prévenir, le prince monta à cheval à la nuit tombante et galopa, suivi de M. Duclerc, vers ma maison de Saint-James au fond du bois de Boulogne. Il m'envoya M. Duclerc seul pour m'annoncer qu'il était là et qu'il m'attendait dans une allée de sapins voisine et sombre, où il me priait de me rendre pour un entretien secret.

Je fis seller mes chevaux et je partis à l'instant pour aller, comme par hasard, rencontrer le prince. Il faisait nuit et il n'y avait plus aucun autre cavalier que nous dans le bois. J'entrai dans l'allée de sapins où le prince m'attendait. Dès qu'il m'aperçut, il dirigea son cheval vers moi. Duclerc me présenta à lui et se retira pour nous laisser librement nous entretenir.

Le prince aborda tout de suite la question en homme d'affaires qui désire avoir une solution. Après quelques compliments sur la manière dont j'avais manié les affaires dans le gouvernement le plus difficile qui fût jamais : « C'est pour cela, me dit-il, que je viens. J'ai mon ministère à former ; je me suis adressé à tous les hommes de patriotisme et de talent que leurs noms m'indiquaient ; j'ai été malheureux partout, et, s'il faut vous le dire, je n'ai pas trouvé en eux la résolution et l'intrépidité patriotique que j'avais lieu d'espérer. Je ne connais qu'un homme qui ait fait preuve de ces qualités et dont j'ose augurer qu'il répondra favorablement si je lui fais appel : c'est vous, et c'est pourquoi vous me voyez ici. »

Je remerciai cordialement le prince. Je

lui dis qu'en effet je n'hésiterais pas à me dévouer une seconde fois avec lui au salut du pays, si je pouvais me croire encore utile, mais que je me croyais sincèrement non-seulement le moins utile, mais le plus dangereux des ministres pour le nouveau gouvernement. « Je suis à tort ou à droit le plus compromis et le plus dépopularisé de tous les Français. Je me suis élancé dans la révolution au moment où elle avait chassé le roi des Tuileries, et j'en ai pris résolûment la tête. Tous les orléanistes m'attribuent une révolution que je n'ai pas plus faite que vous-même. J'ai dû proclamer la république provisoire pour donner satisfaction au parti républicain, et par ce nom seul j'ai tout calmé ; mais j'ai suscité les craintes unanimes de 1793 par le moyen même dont je rendais

son retour impossible. J'ai donc contre moi les monarchistes et tous les peureux. Tout ce qui est démagogie, socialisme, terrorisme doit m'avoir en horreur. J'ai combattu votre propre parti en écartant la guerre pendant mon ministère. Tout le parti bonapartiste et militaire doit m'abhorrer. Ces quatre inimitiés me rendent inacceptable à tous les partis en France et vous dépopulariseriez votre gouvernement naissant, en y laissant soupçonner mon nom. Je vous supplie donc de n'y point persister ; je me perdrais sans vous servir. »

Je vis sur sa figure les marques d'une véritable affliction.

« Pour ce qui est de la popularité, me dit-il en souriant, n'y pensez pas vous-même, *j'en ai pour deux.* »

« Je le sais, repris-je ; mais tout en

vous donnant les raisons irréfutables de mon refus, si d'ici à demain vous n'avez pas réussi à convaincre et à rallier les hommes que je vais vous indiquer, je vous donne ma parole que j'accepterai les yeux bandés le ministère à défaut de tout autre, et que nous nous sauverons ou nous nous perdrons ensemble... »

Le prince continuant à se promener à cheval, à côté de moi dans l'obscurité, insista longtemps comme un homme désespéré qui fait les derniers efforts. Mais la raison me rendait aussi obstiné dans mon refus que l'urgence le rendait pressant dans ses offres.

« Enfin, me dit-il, j'emporte votre parole. Mais quels hommes me conseillez-vous de prendre ? »

Je lui nommai M. Odilon Barrot et M. de Tocqueville.

« — Les avez-vous abordés ? lui dis-je.

— Non, me dit-il.

— Eh bien, j'ai peine à croire qu'ils refusent, et s'ils refusent, je vous répète que je suis à vous ! »

Il me serra la main avec amitié, et nous nous séparâmes. Le lendemain matin, de très-bonne heure, il me fit dire qu'il avait trouvé et qu'il me dégageait de ma parole.

Tels furent mes premiers rapports avec celui qui est aujourd'hui empereur. Je suis très-éloigné de porter sur lui les jugements légers qu'on portait alors. Après une première conversation suivie de beaucoup d'autres, dans des circonstances graves, je reconnus, malgré mes préventions contre son nom, l'homme d'État le

plus sérieux et le plus fort de tous ceux, sans aucune exception, que j'eusse connus dans ma longue vie parmi les hommes d'État. J'en parlai ainsi à tous ceux de mes collègues qui, m'interrogeant confidentiellement sur lui et sachant mes relations, me demandèrent mon avis. « Mon avis, leur répondis-je, c'est que la Providence, plus sage que nous, nous a réservé un homme qui me semble supérieur à son rôle. Ne croyez pas vous jouer d'un tel homme. La multitude a mis, par hasard ou par inspiration, la main sur un grand nom pour l'histoire. »

Je ne le flattais pas. Son silence hors des occasions nécessaires laissait les médiocrités dans le doute. Quant à moi, je n'hésitai pas longtemps à le juger très-supérieur à son oncle, qui fut le premier sol-

dat, mais un des moindres hommes d'État de son siècle.

Je ne dois pas oublier que Bonaparte, devenu Empereur, et entendant parler de mes embarras, m'envoya offrir deux millions de sa cassette pour me libérer. Je refusai à tout risque ; l'honneur me l'interdisait. Récemment encore, il m'a envoyé par un de ses ministres faire les offres les plus larges et les plus spontanées pour le même objet. Je remis à son ministre une *note* commençant ainsi : « M. de Lamartine remercie l'Empereur des offres obligeantes qu'il lui a fait faire par M. *** ; mais l'honneur qui appartient à toutes les opinions élevées lui interdit de les accepter. Tout ce qu'il désire, c'est que l'administration ne s'interpose pas entre lui et le pays qui désire l'aider

dans sa libération par le moyen de la loterie dont il fait demander l'autorisation légale à l'administration. »

Quelques jours après, l'autorisation du ministre de l'intérieur me fut adressée. La subvention individuelle et volontaire du pays eut la liberté de s'exercer en ma faveur. »

XI

LA LIBERTÉ SOUS LOUIS-PHILIPPE ET LA LIBERTÉ SOUS NAPOLÉON III.

(Voir page 82.)

On a souvent affecté de comparer la liberté dont on jouissait sous le règne de Louis-Philippe avec ce qu'on appelait le despotisme impérial. Sans doute il y eut

plus de parlementarisme sous Louis-Philippe que pendant l'empire, même après le 2 janvier : mais il y eut moins de liberté populaire et de liberté sociale que sous l'empire, même avant le 2 janvier. Il suffirait de rappeler les lois sur les coalitions et sur les sociétés. Mais voici un autre rapprochement très-significatif. Sous l'empire, plus de cent mille ouvriers ont pu se réunir librement pour choisir des délégués à envoyer à Londres. Sous Louis-Philippe, un digne industriel, M. Leclaire, ayant manifesté l'intention de réunir un petit nombre d'ouvriers, qu'il avait associés aux bénéfices de son entreprise, pour leur rendre compte du résultat des opérations, reçut la réponse qui suit :

« L'an mil huit cent quarante-trois et

« le douze octobre, Nous, Antoine-Marie « Basset, commissaire de police de la ville « de Paris, spécialement du quartier de « la Chaussée-d'Antin.

« En exécution des ordres de M. le « conseiller d'État, préfet de police, en « date du 27 septembre dernier, notifions « au sieur Leclaire, entrepreneur de pein- « ture, demeurant rue Saint-Georges, « n° 11, le rejet de la demande qu'il avait « adressée à M. le préfet de police, afin « d'être autorisé à réunir, dans ses ate- « liers, quatre ou cinq fois l'année, des « ouvriers peintres, dans le but de prendre « une part proportionnelle dans les béné- « fices produits par son travail.

« En conséquence, nous, commissaire « de police, lui faisons expresse défense « de former lesdites réunions sous aucun

« prétexte, sous les peines de droit.

« Et afin que le dit sieur Leclaire n'en « prétende cause d'ignorance, lui remet- « tons la présente copie du procès-verbal « de notification en parlant au dénommé « dans l'original. »

XII

SUR LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES

(Voir page 82.)

LAMARTINE. Critique de l'Histoire des Girondins, p. 305.

En France, où l'on parle si bien, mais où l'on pense trop vite ; en France, où les paradoxes courants prennent si souvent la place des vérités acquises, les partis arriérés ou avancés ont adopté depuis quelques années un proverbe, le proverbe

du contre-sens, le proverbe du sophisme. Le sens de ce proverbe est celui-ci : celui qui change d'opinion a tort ; celui qui reçoit les leçons de la vie et qui en profite pour rectifier ou modifier sa pensée est un grand coupable. Malheur et mépris aux esprits progressifs qui s'améliorent, qui se rectifient, qui se corrigent eux-mêmes en vivant. Ils sont présumés intéressés, versatiles, adulateurs du temps qui court, apostats de leur tradition et d'eux-mêmes. Honneur et respect aux incorrigibles ! Confiance exclusive aux esprits pétrifiés et aux caractères têtus qui, lorsqu'ils ont une fois proféré une erreur ou une sottise, ne s'en dédisent jamais. J'avoue que je n'ai jamais compris le sens de cet axiome de l'obstination des partis, quels qu'ils soient, en France : « Tu ne

changeras pas!... Tu auras vu les mêmes multitudes qui saluaient de leurs acclamations l'écroulement des trônes, saluer la restauration des trônes; tu auras appris pendant un demi-siècle ce que valent les principes les plus contradictoires de gouvernement. Tu auras vu tout cela!

Et l'on voudrait que tu fusses resté le même, sans incrédulité quand tout trompe, sans variation quand tout varie, sans modification quand tout change, sans ébranlement quand tout tombe, sans expérience quand tout enseigne autour de toi!

Et l'on veut qu'après soixante années d'épreuves de toutes les natures de gouvernement, vous vous imposiez la loi de croire ce que vous ne croyez plus, de dire ce que vous ne pensez plus, d'affecter, par vanité de constance dans vos opinions,

une opiniâtreté de mauvaise foi dans des doctrines qui vous ont menti, déçu, trompé tant de fois!

C'est là une ostentation de fausse sagesse qui n'est que la répugnance de l'orgueil humain à confesser sa faiblesse, ou bien ce n'est qu'une improbité d'esprit donnant au monde une fausse monnaie de conviction pour acheter à ce prix l'estime du vulgaire, qui s'attache à ces immutabilités d'attitude comme à des preuves de force, tandis qu'elles ne sont le plus souvent que des impuissances de l'esprit ou des fanfaronnades de caractère. Je dirai plus, ces immutabilités d'opinion sont une offense à Celui qui a fait de la vie un enseignement à tous les âges, un refus de prêter l'oreille, l'esprit, le cœur à Celui qui nous éclaire par l'expérience, de-

puis le premier jour où l'homme pense et doute jusqu'au jour où il cesse de penser et de douter. De toutes les heures de la vie, chacune est chargée de nous apporter une vérité ; aucune de ces heures ne vient à nous les mains vides, et c'est peut-être la dernière heure d'une longue vie qui vous apporte la vérité la plus précieuse en récompense de votre sincérité à la rechercher et de votre patience à l'attendre.

Celui qui n'a pas changé n'a pas vécu, puisqu'il n'a rien appris.

La théorie de l'immuabilité fait de l'homme immuable *la créature du temps perdu*. Une telle théorie insulte à la fois l'homme et Dieu.

Il est donc non-seulement permis de changer en vivant, mais c'est un devoir de conscience. Bien entendu que cette

théorie du changement s'applique à l'esprit mais non au cœur ; que le changement doit être désintéressé et non vénal ; que tout changement qui consiste à abandonner une cause vaincue parce qu'elle est vaincue est une lâcheté ; que tout changement qui consiste à servir une cause victorieuse parce qu'elle est victorieuse est une abjection de caractère ; que changer par ambition, c'est une suspicion légitime de vice ; que changer par cupidité de fortune est une vénalité de cœur qui déshonore la vérité même. Mais que changer d'opinion, sans abandonner ses sentiments personnels, ni les vaincus, ni les malheureux, ni les faibles, changer à ses dépens en s'exposant sciemment au contraire aux dénigrements d'intention, aux colères du respect humain, c'est

souffrir pour la cause du bien, c'est le martyre d'esprit pour la vérité, martyre que les hommes aggravent par leur fiel et leur vinaigre, mais que la vérité récompense par les jouissances de la conscience.

Je pense ainsi et voil pourquoi je ne me reproche point d'avoir changé quelquefois, dans le cours de mes années, d'opinions ou de marches politiques dans les situations diverses où se sont trouvés notre pays et notre temps. Je me reprocherais plutôt de n'avoir pas assez changé, c'est-à-dire de n'avoir pas assez profité du temps que Dieu m'a laissé vivre pour me transformer davantage encore, d'avoir peut-être trop sacrifié aux convenances, aux situations antécédentes, au respect humain, à toutes ces considérations per-

sonnelles qui empêchent de se démentir plus franchement de ce qu'on a dit étourdiment sur la foi d'autrui dans son âge d'ignorance; toutes choses qui sont louables au point de vue du monde, mais qui sont méprisables au point de vue de Dieu; freins timides qui retardent la marche de la pensée d'un siècle par la difficulté d'avouer que le vieil homme est mort en vous, qu'on est un nouvel homme, et par le désir naturel mais coupable, de concilier vaniteusement en vous l'homme d'hier et l'homme d'aujourd'hui.

XIII

DE LA NÉCESSITÉ D'UN GOUVERNEMENT FORT...

(Voir page 83.)

La nécessité d'un gouvernement fort est l'idée fondamentale de politique de Lamartine ; c'est la pensée qui le domine aux deux heures lucides et désintéressées de la vie, à celle du matin et à celle du soir.

A vingt-sept ans il était l'admirateur passionné de César :

« César, écrivait-il, le 17 juillet 1818, au « comte de Virieu, mon héros, l'homme « des hommes, est resté enseveli dans la « poussière de ma cheminée, et ne sortira « pas de mon cerveau avec ce caractère

« moitié Dieu, moitié Henri IV, que je lui « destinais pour écraser les singes de la li- « berté et montrer aux hommes que, quand « ils sont pourris dans les vices de l'é- « goïsme, un tyran est un bienfait pour « eux[1]. »

Quelques mois avant la fin de sa vie, il terminait ses Mémoires politiques par ces mots significatifs : « Le salut du pays par « des moyens honnêtes est, tout consi- « déré, ma seule loi, parce que je suis « homme de gouvernement avant d'être « homme de liberté. Je l'avoue, la liberté « honore tout le monde, mais n'a jamais « sauvé personne[2]. »

Dans l'intervalle, cette pensée s'affaiblit un peu. On la retrouve cependant toujours.

[1] *Correspondance*, t. II, p. 208.

[2] *Mémoires politiques*, l. XXXV, p. 462.

Il l'exprima avec une force particulière dans deux discours, des 8 et 9 mai 1839 :

« La liberté a des œuvres immenses de « moralisation, de travail, de paix, de « civilisation à accomplir, mais il lui faut « un instrument : cet instrument, c'est « ce que la France s'efforce en vain de « constituer depuis un demi-siècle, c'est « un gouvernement, c'est, pour me servir « du mot abstrait, du mot révolution- « naire, c'est un pouvoir exécutif fort et « libre à la fois. Tout chez nous est orga- « nisé pour l'opposition, rien pour le pou- « voir. On le traite en ennemi commun. « On ne trouve de grâce et de courage « qu'à se poser en héros contre son im- « puissance... Personne ne songe à s'op- « poser à la tyrannie réelle qui est l'oppo- « sition et la presse... Que veut-on que

« la société devienne si tout le monde « porte ses forces contre ceux qui la dé- « fendent. Dégrader ainsi systématique- « ment le pouvoir, c'est le tuer morale- « ment : où est l'obéissance là où il n'y a « plus respect? Nommons les choses par « leur nom. C'est ici la guerre de la tyran- « nie actuelle, de la tyrannie moderne, « du journalisme contre la liberté, contre « la constitution, contre tout pouvoir, « contre le pays. Oui, voilà la force, voilà « le seul pouvoir excessif, voilà la seule « oppression réelle. » (8 mai 1839.)

« Ne l'oubliez pas, la liberté n'est qu'un « moyen, ce n'est pas un but. Le but des « peuples, c'est l'action, et si vous devez, « comme vos théories y tendent, paralyser « le monde avec votre individualisme, je « vous dirai : Implorez le despotisme.

« Tout vaut mieux pour un peuple que
« cette liberté inerte, chicanière et im-
« puissante que vous voulez lui faire. »
(9 mai 1839.)

Vers la fin de la monarchie de Juillet, il écrivait à une amie :

« Priez-le de soutenir que je ne suis pas
« *radical* et il ne dira que vrai. Le radi-
« calisme est le désespoir des idées. Je
« n'en serai jamais là. Mon défaut serait
« plutôt le trop de penchant pour être
« gouverné à tout prix. »

Seulement, pour Lamartine, gouvernement fort ne signifiait pas gouvernement despotique, mais gouvernement placé au-dessus de l'atteinte des factions ; ce qui est bien différent. Il savait trop que toute société qui n'a pas une vie propre, et c'est cette vie qu'on nomme liberté, tombe

en pourriture. L'empire romain ne nous a donné le Droit, les Antonins que grâce aux nombreuses libertés, respectées toujours par les Césars même les plus violents. C'est l'existence de ces libertés qui favorisa le Christianisme dont la propagation serait impossible de nos jours. (Voir les belles études de MM. de Champagny et Duruy.)

Dès que l'empire romain devint une monarchie orientale et administrative, ce qui se consomma seulement sous Dioclétien, la décadence fut irrémédiable. Il n'y eut plus que la stérilité et la honte en attendant la conquête.

Pour qu'une sphère se meuve, il faut qu'elle s'appuie à un pivot fort et immobile. Pour une société, un gouvernement est ce pivot fort et immobile, qui sou-

tient et n'empêche pas les mouvements, mais qui, au contraire, les facilite et les assure.

XIV

SUR LES FORMES DE GOUVERNEMENT

(Voir page 83.)

Lamartine n'a cessé de répéter sous toutes les formes la même pensée : « Les formes de gouvernement ne sont ni absolument bonnes ni absolument mauvaises, elles sont relativement bonnes et mauvaises. »

Il était réservé à notre temps de voir des esprits qui se croient hardis, combattre l'absolu dans la sphère théologique et métaphysique, pour le défendre au profit

de la république dans la sphère politique, qui, de l'aveu des théologiens et des métaphysiciens eux-mêmes, a toujours été reconnue le domaine du relatif.

J'ai entendu les mêmes hommes qui niaient toute foi religieuse, me parler de leur foi politique. Pourquoi ne parlent-ils pas aussi de leur foi chimique ou de leur foi physique?

XV

LA RÉPUBLIQUE EST-ELLE AU-DESSUS DU SUFFRAGE UNIVERSEL.

(Voir page 85.)

LAMARTINE, aux conseillers généraux. Discours, t. VI, p. 446.

« Nous avons personnellement foi dans
« la République; mais nous ne sommes

« pas des républicains de secte, des ré-
« publicains à tout prix, des républicains
« défendant, à la pointe de l'épée ou au
« tranchant du couteau, de discuter leur
« principe, des républicains de corps de
« garde ou des républicains de Comité
« de salut public. Nous n'imposons nos
« opinions à personne; nous ne plaçons
« pas, dans notre puéril orgueil, notre
« volonté, fût-elle la plus sage, au-dessus
« de la sagesse et de la volonté de notre
« pays.

« Et si le peuple français ne veut pas
« foncièrement la République, de quel
« droit, nous et les républicains de vérité
« et de raison comme nous, le contrain-
« drions-nous, en lui refusant la parole,
« à subir un gouvernement antipathique à
« sa nature et à sa volonté? Notre républi-

« que, en ce cas, ne serait donc que la ty-
« rannie indiscutable, arbitraire et vio-
« lente de quelques hommes sur la volonté
« vraie de quarante millions d'hommes?
« Que d'autres la prennent, cette tyrannie
« de la conviction de leur secte contre la
« conviction de leur nation, nous n'en vou-
« lons pas, nous ; tout gouvernement de
« minorité est un gouvernement de bruta-
« lité. Le plus sublime des gouvernements,
« dès qu'il n'est plus volontaire, est une
« humiliation pour la nation qui le subit,
« un crime pour les sectaires qui l'impo-
« sent. La vertu même, imposée, est une
« oppression. Une république par force!
« cela fait rire ou cela fait pitié. Non, en-
« core une fois, nous ne sommes pas de
« cette église. Jamais nous n'avons dit à
« l'Hôtel de Ville, à la tribune ou ailleurs,

« ces insolences au bon sens, et ces inso-
« lences à notre pays ! »

XVI

COMMENT LAMARTINE PRÉPARAIT SES DISCOURS

(Voir page 85.)

Lamartine préparait ses discours un peu partout, en marchant, en causant avec les uns et les autres, avec les hommes spéciaux sur les questions spéciales. Ses premiers discours ont été écrits. Plus tard, il s'est contenté de prendre des notes. Il ouvrait devant lui une grande feuille de papier, écrivait au milieu les grandes divisions en gros caractères, autour les arguments moindres en caractères plus fins, et rejetait sur les bords les phrases, les

mots frappants à mesure qu'il les trouvait. Ainsi, sur la feuille memento du discours du banquet de Mâcon, les mots fameux : *la France s'ennuie*, *la Révolution du mépris* étaient sur les bords du papier.

XVII

LES PORTRAITS DANS L'HISTOIRE DE LAMARTINE. — ROYER-COLLARD.

(Voir page 88.)

Les portraits sont, dans l'histoire de Lamartine, une des parties les plus remarquables. Celui de M. Royer-Collard peut aller de pair avec le portrait de Fénelon par Saint-Simon. Lamartine a peint avec une finesse ironique ce grand artiste, gloire et préjugé de la bourgeoisie parlemen-

taire, qui, raffinant sur les chercheurs ordinaires de popularité, a inventé la recherche de la popularité par le dédain, et qui a élevé la mobilité de la conduite à la dignité d'une doctrine, par cela qu'il l'a immuablement revêtue de formules superbes. Le peintre a éclairé jusque dans ses replis les plus cachés, ce type des politiques négatifs, n'ayant d'aptitude qu'à la critique, dont l'esprit dissolvant s'est employé à condamner les révolutions et à les préparer, et qui a consumé sa vie « en vœux impuissants et en espérances trompées. »

Lisez ce chef-d'œuvre :

« M. Royer-Collard touchait déjà à la « vieillesse, mais à cette verte vieillesse « qui n'est que la maturité de la pensée. « M. Royer-Collard était de corps et d'âme

« une figure antique et comme immuable
« dans ce monde moderne et passionné.
« Sa taille était haute et forte, son visage
« austère, son regard venant de loin et
« tombant de haut, sa démarche majes-
« tueuse, son attitude posée, sa bouche
« ordinairement fermée, et ne se déridant
« qu'à demi par un sourire plein de réti-
« cence et quelquefois de dédain. Il pa-
« raissait au milieu de ces assemblées, au
« sommet desquelles il s'asseyait à l'é-
« cart, pétri d'une argile plus froide et plus
« immatérielle que les hommes dont il
« était entouré. Il n'éclatait pas d'une
« grande gloire, car aucune grande œuvre
« de l'action, de la plume ou de la parole
« n'avait encore illustré son nom, mais il
« éclatait pour ainsi dire de mystère. On
« sentait que son ombre cachait de grandes

« clartés, on croyait en lui ; on attendait,
« on espérait, on craignait beaucoup de
« cet homme. C'était l'oracle à qui on ne
« demande pas de longs discours, mais
« dont un mot fait taire et fait penser long-
« temps les fidèles superstitieux. Tout
« était demi-jour dans la vie comme dans
« la physionomie de ce vieillard.

« Sa parole était un phénomène dans
« une assemblée. Elle était non-seule-
« ment écrite, mais raturée et limée pen-
« dant des veilles incessantes pour arri-
« ver, par la puissance de la méditation
« et du travail, à cet enchaînement de lo-
« gique où aucun anneau ne manque à la
« chaîne continue des pensées ; elle ten-
« dait de plus à cette force et à cette per-
« fection du discours et de la phrase qui
« concentre, qui abrége, qui illumine cha-

« que mot par le reflet ou par le contraste
« du mot qui le précède ou qui le suit, et
« qui fait de l'éloquence non plus l'ex-
« pression, mais l'algèbre même de la po-
« litique. C'était une parole plus propre
« à la chaire des temples ou des écoles
« qu'à la tribune des assemblées. Pour
« avoir sa valeur, il fallait qu'elle tombât
« dans le silence, et qu'elle fût méditée
« dans l'auditoire comme elle l'avait été
« dans l'orateur. M. Royer-Collard avait
« conquis d'avance cet auditoire, par la
« majesté de son esprit et par cette popu-
« larité dédaigneuse en apparence, très-
« soigneuse, au fond, du succès qui provo-
« que habilement la faveur des masses par
« l'indifférence même qu'on témoigne à
« leur applaudissement. Il y avait beau-
« coup d'orgueil dans le dédain de

« M. Royer-Collard, mais il y avait aussi
« beaucoup de secrètes complaisances
« pour la popularité dans cet orgueil; il
« blessait souvent, mais il ne blessait ja-
« mais tout le monde à la fois. Quand il
« offensait son parti naturel, il caressait
« l'autre. Son caractère était éminemment
« propre à faire de lui un orateur de tou-
« tes les oppositions, parce qu'il était es-
« sentiellement critique, qu'il trouvait des
« inconvénients à tout, qu'il ne prenait
« l'initiative ni la responsabilité en rien,
« et que, servant ainsi tous les méconten-
« tements et toutes les négations, il
« échappait lui-même à la critique par
« l'indécision souveraine de son esprit.
« Sophiste honnête, mais grand sophiste,
« il portait tour à tour le poids de ses
« doutes dans toutes les balances, incapa-

« ble de conclure si ce n'est par un blâme,
« plus incapable encore d'agir, car l'action
« est la conclusion d'une volonté. Il lisait
« à demi ses discours, ouverts devant lui
« sur le marbre de la tribune, mais in-
« crustés d'avance dans sa mémoire. Sa
« voix avait la gravité et le poids de sa
« pensée ; elle tombait avec l'autorité de
« sa vie, vie pure et retirée en elle-même,
« qui ne prêtait rien à la calomnie, peu à
« l'envie, et qui ne semblait animée que
« par trois passions supérieures aux pas-
« sions de la foule, la logique, la morale
« et la vertu. » (*Histoire de la Restauration*, livre XXXVIII, chapitres III et IV.)

XVIII

NATURE DE LAMARTINE. — J. PROUDHON ET BÉRANGER.

(Voir page 94.)

On pourrait multiplier les citations de mots adorables de bonté écrits par Lamartine :

« L'homme, être faillible, doit en ce qui le concerne tout et toujours pardonner. »

« La mémoire d'une nation ne doit oublier que les fautes, jamais les services. »

« La magnanimité est le coup d'État des grands cœurs. »

« En fait de haine, je veux mourir insolvable. »

« L'histoire doit toujours prendre la version qui humilie et brise le moins le cœur humain. »

« Quand un temps tout entier est malheureux, aucun parti n'est complétement innocent. Le malheur de tous se compose des fautes de chacun. »

Les natures les plus diverses ont subi le charme de cette nature. Proudhon, malgré des réserves systématique, en parle presque comme mademoiselle de Guérin :

« Jamais peut-être un homme ne se rencontra doué d'inclinations plus heureuses que M. de Lamartine. Il aime la vraie gloire et il s'y connaît ; son esprit cherche naturellement la vérité, son cœur la justice ; les plus hautes conceptions, quand elles lui sont présentées, il les embrasse sans efforts ; personne plus que lui ne désire ser-

vir et illustrer son pays ; il a la religion du devoir, le courage dans le danger, et celui, plus rare encore, de la fidélité à sa conviction, alors même que cette conviction peut le rendre impopulaire. Ajoutez une chasteté de sentiment qui rappelle Bossuet, et une puissance de verbe qui tient du prodige. Tout d'abord on l'aime, on se sent attiré vers lui ; on le prendrait volontiers pour directeur de conscience ; il semble même, à la limpidité et à l'éloquence de sa parole que l'on pourrait se reposer sur lui du soin de penser et de raisonner, tant dans ses écrits comme dans ses discours, comme dans toute sa personne, l'expression du beau apparaît comme le gage souverain de la raison. Malheureusement, ces belles qualités sont déparées, souvent même neutralisées, par

un irrémédiable défaut : le travail intellectuel, chez M. de Lamartine, cet esprit d'analyse et de synthèse qui, seul, en donnant la raison des choses, élève et entretient l'idéal, manque tout à fait, il contemple, il ne pénètre pas ; et comme il arrive à tous les contemplatifs, on peut dire que la raison en lui ne dépasse la mesure de la femme que juste ce qu'il faut pour qu'il ne soit pas femme. » (Proudhon. *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*. Onzième étude, chapitre II, paragraphe 22.)

Béranger aussi fut séduit par Lamartine. Il n'y avait d'abord entre eux que coquetterie d'esprit. Aux heures d'adversité une véritable tendresse de cœur les rapprocha. Le poëte plébéien venait tous les deux jours visiter et aider de ses vœux le

noble poëte. L'accompagnement solennel que fit le peuple de Paris au chansonnier, transporta Lamartine :

« O peuple qui t'es montré si sensible, « si reconnaissant et si pieux ce jour-là « autour d'un cercueil, que ce jour te soit « compté devant l'histoire, devant les « hommes et devant Dieu comme une vic- « toire ! Garde dans ta mémoire et trans- « mets à tes enfants ce beau mouvement « de ton cœur national ! »

Le lendemain il s'écriait : « Ah ! les « dernières amitiés, il n'y a plus rien de- « vant, que des indifférences ; il n'y a « plus rien derrière que des tombes ! Il « faut mourir ! »

XIX

LA JEUNESSE

(Voir page 95.)

La jeunesse de Lamartine fut inquiète. Sa famille ne voulait pas qu'il servît Napoléon ou qu'il dérogeât en adoptant une carrière libérale. Il traînait sa vie entre la petite terre de Milly, la maison grave de Mâcon et les demeures opulentes de ses oncles, l'une à Monceau au milieu des vignes, l'autre à Ussel, au milieu des bois. De temps en temps il s'échappait dans quelque passion, puis il revenait tristement au logis. Heureusement qu'il aima toujours et par-dessus tout l'étude et la gloire ; par là, il se tint en haleine et il arriva de lui ce qu'on voit

se passer sur les buissons, sous la douce influence de mai. En un moment il fut couvert de feuilles et de fleurs. Quelle merveille ! dit-on. — Non, il n'y avait nulle merveille en cela. Comme le buisson, dans le travail souterrain de l'hiver, il avait accumulé la richesse de séve qui éclatait tout à coup aux souffles propices.

Tout ceci est rendu sensible par la correspondance que publie en ce moment madame Valentine de Lamartine (chez Hachette). Les admirateurs et amis de Lamartine lui doivent de la reconnaissance pour cette belle publication.

XX

LES DERNIERS JOURS

(Voir page 96.)

David disait :

« Je m'écoule comme l'eau, mon cœur « est fondu comme la cire, ma vigueur « s'est desséchée comme l'argile ; toutes « les ondes et toutes les écumes ont roulé « sur moi. Ceux qui sont assis sur leurs « portes parlent contre moi, et les chan- « sons de ceux qui boivent des liqueurs « enivrantes se sont égayées de mon nom. « L'humiliation me comprime le cœur. Je « tombe en défaillance. J'espère être plaint, « mais non, je cherche des consolations, « mais il n'y en a pas. Tous se jettent sur

« moi comme sur une muraille penchée,
« comme sur une masure qui menace
« ruine. O mon Dieu! du fond de mon
« abîme, je crie vers toi. Accueille la
« voix de ma supplication. »

Les lamentations de Lamartine ne sont-elles pas aussi belles?

« Les années comme les fantômes de
« Macbeth passent leurs mains par-dessus
« mon épaule, me montrant du doigt non
« des couronnes, mais un sépulcre. Plût
« à Dieu que j'y fusse déjà couché! Je
« compte une à une en les sentant toutes,
« mais sans en maudire aucune, les
« pierres de ma lapidation. Pourquoi ai-
« je réveillé l'écho qui dormait si bien
« dans les bois paternels? Il me poursuit
« maintenant que je voudrais dormir à
« mon tour. Comme le grand oiseau du

« désert, j'ai semé çà et là les germes de « ma postérité. J'écris sur les décombres « de mon propre foyer. J'écris, inter- « rompu vingt fois par matinée, par des « malheureux qui viennent s'informer si « j'ai pu vendre hier assez pour les faire « vivre demain. »

Et ceci adressé à son cheval :

« Malédiction, ô mon cher compagnon « de mes jours de fatigue, à ceux qui « t'ont laissé dix ans brouter déferré sur « cette herbe sèche, et moi languir inutile « dans cette masure presque démolie sur « ma tête, tandis que le sang généreux de « la force et de la liberté coulait encore « dans mes vieilles veines! »

Dans ses derniers jours il eut aussi « la lassitude des bonnes pensées, » et après avoir blâmé Machiavel, il finit par arriver

à la même conclusion, celle de tous les hommes qui ont approfondi la vie : que sur la terre le vulgaire triomphe et triomphera toujours de l'idéal, qu'il ne faut se dévouer à la patrie, à la liberté, à la vertu que si l'on est d'avance résigné à être vaincu. Les philosophes sont dans leur rôle en poursuivant le Bien, l'Absolu; aux politiques il est interdit de regarder au delà du possible, et rechercher trop de perfection est, en matière d'État, une erreur plus grave peut-être que de n'en pas rechercher assez.

Les dernières pensées de Chateaubriand avaient été plus amères encore que celles de Lamartine : « L'homme sage et inconsolé de ce siècle sans conviction ne rencontre un misérable repos que dans l'athéisme politique. »

XXI

LES FUNÉRAILLES

(Voir page 99.)

Lettre d'Émile OLLIVIER à Émile de GIRARDIN

Saint-Point, jeudi soir, 4 mars 1869.

Mon cher ami,

Les funérailles de notre Lamartine ont été dignes de lui. Tout s'y est passé avec une simplicité imposante. Le matin, la population entière de Mâcon est accourue à la gare pour recevoir mort celui qu'elle a si souvent admiré quand il était vivant. Elle l'a conduit à l'église et accompagné avec recueillement jusqu'aux dernières maisons de la ville. Alors sont arrivés les

habitants des campagnes; nous les avons trouvés tout le long de la route, précédés de leurs curés. A chaque station, il fallait ouvrir la voiture dans laquelle la bière était enfermée. La population s'approchait, jetait de l'eau bénite sur la bière. Quelques-uns l'embrassaient en sanglottant.

A l'arrivée à Saint-Point, l'affluence était considérable. Dans la foule on remarquait MM. de Laprade, Émile Augier, Jules Sandeau, Alexandre Dumas fils, Edmond Texier, Rolland. Du reste, pas un seul homme politique venu de Paris, pas un seul membre du gouvernement provisoire.

Après les prières de l'Église, le corps a été descendu dans la sépulture de famille. Aucun discours n'a été prononcé. C'était la volonté formelle de Lamartine. Quelle pa-

role, d'ailleurs, eût été à la hauteur d'un tel homme !

La journée a été splendide. La nature semblait se réjouir de sentir son poëte à l'abri des fatigues et des douleurs. Le matin encore les campagnes étaient blanches de neige ; mais à mesure que le soleil s'élevait dans un ciel sans nuages, la neige fondait. Au départ, on eût dit un immense linceul ; au retour c'était la verdure et la joie du printemps. Et ce n'est pas seulement pour les arbres de la route que le printemps avait en quelques heures remplacé l'hiver : c'était surtout pour celui que dans notre langue mortelle on appelait Alphonse Lamartine.

« Que Dieu t'accorde le repos éternel ! » a dit le prêtre d'une voix entrecoupée par les sanglots. Que les hommes t'ac-

cordent la gloire éternelle! ai-je ajouté dans mon cœur, car tu as bien mérité devant Dieu et devant les hommes.

Dieu exaucera la prière du prêtre et les hommes ne rejetteront pas la mienne.

Oui, de ce jour Lamartine est immortel au ciel et sur la terre! Et pourquoi donc? Est-ce parce qu'il a écrit *Jocelyn* et créé la nouvelle poésie française? Est-ce parce qu'il a écrit *les Girondins* et créé une nouvelle forme de l'histoire? Est-ce parce qu'il a été prophète inspiré et orateur souverain?

Non; s'il n'avait été que tout cela il aurait des rivaux. Il est l'incomparable parce qu'il est le seul qui ne se soit jamais asservi aux petitesses des partis; parce qu'il est le seul qui ait pratiqué la politique de la générosité et de la grandeur

d'âme ; parce qu'il est le seul qui n'ait jamais prononcé contre personne une parole de colère ; parce qu'il est le seul qui ait traversé sans haine ce monde de la haine ! N'est-il pas dès lors naturel qu'il ait été si souvent méconnu par des hommes auxquels il ressemblait aussi peu ? Lorsque Dante et Virgile s'avançaient au milieu des cercles de l'enfer, les ombres poussaient des cris de colère contre les deux êtres au corps vivant.

A la hâte et tout à vous.

Émile Ollivier.

XXII

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION
CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET DE LOI RELATIF A UNE RÉCOMPENSE
NATIONALE A ACCORDER A M. DE LAMARTINE

PAR M. ÉMILE OLLIVIER

DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF

(9 avril 1867)

Messieurs,

Mon rapport pourrait être fait en une ligne : la nation française accorde une récompense nationale à Lamartine. Que peut-on ajouter qui soit digne d'un tel nom?

Quoique médire de son temps ait toujours été une mode française, j'oserai dire qu'aucun siècle, pas même le seizième, ne me semble plus grand que le nôtre. Il a dépassé à peine sa moitié, et déjà il a accompli dans toutes les directions des œuvres mémorables ; il a résolu ou posé avec audace les problèmes fondamentaux; il a recommencé l'histoire, même celle qui avait paru définitive ; il a renouvelé la littérature et la philosophie ; débarrassé l'art, selon le charmant langage de Montaigne, « des inventions livresques par « lesquelles nous avions tant rechargé la « beauté de notre grande et puissante « mère nature ; » plus favorisé que ses devanciers dans la lutte contre les fatalités physiques, il a étendu de toutes parts la domination de l'homme sur la matière ;

il a détruit les derniers restes de l'organisation féodale; préparé ou accompli l'avénement de la démocratie, adouci les mœurs, perfectionné les lois, rapproché les peuples. Il lui reste à tenter, dans l'ordre moral, la réforme qu'il a réalisée dans l'ordre scientifique, artistique, politique, juridique, international, et à donner à la stabilité sociale ses garanties véritables, en scellant l'alliance de la démocratie et de la liberté par la main de la justice : il le fera.

Dans ce siècle remarquable, y a-t-il eu jusqu'à présent beaucoup d'hommes qu'on puisse comparer à Lamartine? Y en a-t-il eu beaucoup qui aient contribué davantage à la grandeur commune? Y en a-t-il eu beaucoup qui aient déployé leurs facultés avec autant d'ardeur dans les

sens les plus divers, qui se soient donnés aux autres avec plus de prodigalité, qui aient plus et mieux travaillé au perfectionnement individuel et national? De quelque côté qu'on regarde, on l'aperçoit debout comme un guide inspiré qui, du doigt, indique la route.

Par une intuition du génie, et aussi comme si la Providence avait voulu marquer de suite à quelles destinées elle le réservait, Lamartine fut d'abord un poëte. A la suite des péripéties prolongées et des luttes sanglantes de la Révolution et de l'Empire, c'était le cœur surtout qui demandait à être consolé; or les poëtes sont des consolateurs. Alors n'avaient chanté ni Hugo, ni Vigny, ni de Musset, ni de Laprade, ni aucun de ceux qui ont été depuis notre fête et notre rafraîchis-

sement. La poésie était aride, abstraite, déclamatoire ou prétentieuse, toute tournée aux jeux d'esprit. Aussi ne saurait-on rendre, au dire des contemporains, la surprise, l'émotion, la joie, l'enthousiasme, le ravissement qui, de toutes parts, éclatèrent lorsque parurent les *Méditations*, puis tous ces poëmes sublimes et doux, familiers et nobles, qui seront aussi éternels que le printemps, que la jeunesse, que la joie, que la douleur, que l'espérance, que les regrets, et, selon l'expression du grave Cuvier, que le chant du rossignol dans les bois. De ce jour vraiment on oublia les tragiques souvenirs, et l'on s'abandonna de nouveau aux ivresses de la vie.

L'humanité a de l'immortalité pour toutes les gloires ; mais il en est une plus

durable que toutes les autres, et aussi plus profonde, et plus tendre, et plus intime, qu'elle réserve à ceux qui ont travaillé pour ce qu'il y a en elle d'immuable et de perpétuellement semblable au travers des transformations extérieures du monde, des lois et des coutumes. Combien il serait facile de citer de livres qui remuèrent les hommes, qui furent l'entretien du monde, et dont le souvenir ne s'est perpétué que dans l'esprit des érudits! Au contraire, quand perdra-t-on la mémoire de l'*Imitation*, des *Petites fleurs de Saint-François*, de *Paul et Virginie?* C'est qu'en effet être instruit, éloquent, puissant, diriger les empires, conduire les batailles, préparer les lois, cela ne sera jamais que le lot de quelques privilégiés de la nature ou de la destinée; tandis

qu'aimer, souffrir, pleurer, mourir, c'est le lot inévitable de tous, des plus élevés comme des plus humbles. Voilà pourquoi, si on y regarde de près, les hommes les plus chers à l'humanité ne sont pas ceux qui l'ont gouvernée, conduite dans les affaires, commandée dans les batailles, dirigée dans les sénats ou dans les parlements, mais bien ceux qui lui ont appris à aimer, à souffrir, à pleurer, à mourir, et qui ont fait quelque chose *pro remedio animæ*, pour le soulagement de son âme. Lamartine a été un de ceux-là. *Jocelyn*, notamment, restera comme un de ces livres d'élection, transmis par les mères aux enfants, qu'on lit avec attendrissement au début de la vie, alors que le cœur épanoui cherche ou attend, et qu'on relit avec attendrissement au déclin, alors que le

cœur meurtri se souvient ou regretter qui dans l'affliction apaisent et dans le bonheur dilatent, et qui toujours opèrent quelque chose *pro remedio animæ*, pour le soulagement de l'âme. Lamartine n'eût-il que ce titre à vous présenter, quelle récompense serait trop haute pour lui ?

Il n'est cependant pas tout entier contenu dans le poëte. Mazarin a dit : *Qui a le cœur a tout*. Quand il eut gagné le cœur de la nation, Lamartine voulut obtenir le reste. Il devint député, orateur, historien, publiciste. Pour exprimer ses sentiments, il avait employé une langue qui avait marqué sa place à côté de Racine. Pour exprimer ses idées, il en employa une qui le mit entre Bossuet, Fénelon, Rousseau et Chateaubriand. Avant lui, la poésie française n'avait jamais eu la souplesse au-

ple, la sonorité pénétrante qu'il lui donna. Notre littérature ne connaissait pas non plus avant lui cette prose opulente, à la fois épanchée et ferme malgré ses abandons, rapide et nourrie malgré ses négligences, spontanée et précise malgré son jet, qui a tour à tour le mot altier, le coup de foudre, l'onction, la grâce, le pittoresque, la hauteur, au milieu d'un flot, d'une abondance, d'un nombre, d'un mouvement que Cicéron lui-même n'a pas connus. Lamartine n'a-t-il pas encore en cela bien mérité de son pays? La beauté de notre langue n'est-elle pas en effet autant, sinon plus que la force de nos armes, la cause de notre suprématie et de notre prestige? J'écris en langue française l'histoire de mon pays, disait un Italien du treizième siècle, « parce qu'elle est

« plus dilletable à lire et à oïr que nulle « autre. » Et Joseph de Maistre, ne trouvant pour en exprimer la puissance qu'une image empruntée au fier pinceau d'Isaïe, disait : « La parole de ce peuple est une « conjuration, et la moindre opinion « qu'elle lance est un bélier poussé par « des millions d'hommes. »

Que nous gagne après tout le conquérant d'une province? Quelques milliers d'hommes. Ce sont des millions d'hommes aujourd'hui et pendant des siècles que nous gagne l'écrivain qui perfectionne notre langue. Et quelle ne sera pas la force d'expansion de ce conquérant pacifique s'il manie la langue parlée avec autant de sécurité et d'éclat que la langue écrite, et s'il peut comme Lamartine, après avoir tenu la plume sévère de l'historien, la

plume rapide du journaliste ou du causeur, monter à la tribune et y faire entendre des accents dont l'Europe entière retentira ?

Les procédés à l'aide desquels les orateurs agissent sur les hommes réunis sont très-divers. Les uns entraînent par l'impétuosité ou la profondeur de la passion, les autres par l'agrément spirituel ou la clarté facile du récit, les autres par la perfection harmonieuse du langage et la beauté soutenue de la diction, d'autres par la justesse ou la nouveauté des aperçus ; ceux-ci par la force de la dialectique, ceux-là par la promptitude et le mordant des réparties ; les uns instruisent, les autres amusent, les autres touchent ; celui-ci s'insinue, celui-là s'impose ; tel convainc sans plaire, tel plaît sans convaincre ; de temps à autre,

quelques-uns se produisent qui savent employer tour à tour ces moyens divers suivant l'auditoire, le sujet, le temps.

Lamartine charmait par la sérénité grandiose des pensées et par les splendeurs poétiques de l'imagination. Solennel plutôt qu'ému, grave plutôt que pathétique, il s'avançait avec une majesté qui eût été monotone, s'il n'avait mis dans la pensée le mouvement qui manquait à son action oratoire, un peu uniforme. En lui, comme dans Crassus, le célèbre orateur de Rome, l'effort était dans l'âme et non dans la voix : *Animi magna, vocis parva contentio.* Aussi ses harangues n'ont-elles rien à redouter du temps, elles lui résisteront, et la postérité ne se lassera pas de puiser dans ces chefs-d'œuvre : elle y trouvera le bon sens élevé jusqu'au lyrisme !

L'orateur ne fut comme l'écrivain, comme le poëte, qu'une préparation à l'homme d'État. Ici il faudrait s'étendre, et je ne le puis. Il est des monuments dont on ne découvre les belles proportions qu'en s'éloignant à une certaine distance. Il en va ainsi des hommes politiques illustres : la mort seule les place à la distance d'où l'on peut les apercevoir en entier et les juger. Je n'entrerai donc dans aucun détail sur la vie publique de Lamartine. Je ne le louerai pas d'avoir compris que la politique moderne ne serait plus uniquement la science de l'équilibre constitutionnel, mais surtout celle de la charité sociale; d'avoir servi la cause non des passions du peuple, mais de ses droits et de ses intérêts légitimes; d'avoir défendu la liberté sous sa forme la plus matérielle, la liberté commer-

ciale, sous sa forme la plus spiritualiste, la liberté religieuse; de s'être attaché d'une inflexible volonté à la cause de la paix; d'avoir abattu à ses pieds le drapeau de la violence, signé les décrets glorieux qui ont institué le suffrage universel, aboli la peine de mort en matière politique, l'esclavage, la contrainte par corps, l'exposition publique, les châtiments corporels dans la flotte; d'avoir, au milieu des périls et des responsabilités qui rendaient soucieux les plus braves, laissé tomber à tout propos, sans y prendre garde, de ses lèvres souriantes, des mots héroïques que Plutarque eût recueillis.

Malgré l'effort que je dois m'imposer pour glisser sur tous ces souvenirs, désirant ne froisser personne, je ne m'y arrêterai pas. Je demande seulement la permis-

sion de dire, sans engager l'opinion d'aucun de mes collègues de la Commission, que la véritable originalité de Lamartine en politique, c'est qu'il a été le créateur d'une école qu'on peut célébrer, car elle ne comptera jamais trop d'adeptes : celle de la magnanimité et de la grandeur d'âme. Supérieur aux entraînements, aux rancunes et aux vengeances des partis et uniquement asservi à la justice, avide des solutions et dédaigneux des expédients, modéré non par timidité de cœur mais par étendue d'esprit, élevé et non utopique, audacieux et non chimérique, tolérant dans un temps dont le mal principal est l'intolérance, comprenant tout sauf la platitude et l'égoïsme, conservateur mais non routinier, il a su, quoique très-sensible, lui aussi, aux délicieuses sensations du sou-

rire de la multitude, s'offrir, quand cela fut nécessaire, aux impopularités que doit affronter quiconque, dans ses conceptions, regarde à l'avenir autant qu'au présent; et quoique bien persuadé, selon ses expressions, que « le pouvoir est au bout du compte le but des idées, » il plaça toujours l'honneur au-dessus des honneurs, selon le conseil de Montesquieu. « La for-
« tune, a-t-il écrit, s'est réservé une large
« part dans la destinée des hommes, indé-
« pendamment de leur valeur. Elle a quel-
« quefois voulu que l'abbé Dubois fût à
« Versailles et que Fénelon fût à Cambrai.
« En politique, l'homme fait le rôle sans
« doute; mais c'est la Providence qui fait
« la pièce. Quand la pièce n'appelle pas
« l'homme, il faut savoir rester hors de la
« scène et se contenter d'un rôle qui est

« peut-être le plus beau des rôles, dans « un pays où la liberté se fonde et où il y « a plus d'ambition que de vertu publi-« que : — le rôle du citoyen. »

Comme il s'attacha aux choses elles-mêmes plus qu'à leurs formes changeantes, et qu'il plaça la volonté nationale au-dessus de ses préférences dogmatiques, on l'a accusé de mobilité : en réalité, il est resté toute la vie dévoué aux mêmes principes, et dès le premier jour il découvrit, de son regard perçant, le but vers lequel il n'a jamais cessé de tendre. Il a vécu presque toujours isolé ; il ne le sera pas dans l'histoire ; il siégera au milieu des hommes d'État qui sont, selon ce qu'il a dit lui-même d'un de ses pairs, les preuves de la prodigalité de la nature et de la hauteur du genre humain.

Qu'il se soit trompé quelquefois, pourquoi le nierais-je? Et qui d'ailleurs a mieux indiqué que lui-même où et comment il avait failli? « Il y a longtemps, a-t-il écrit « à la fin de la préface de ses Œuvres complètes, il y a longtemps que la dernière « racine de toute vanité littéraire ou politique est séchée en moi comme si « elle n'y avait jamais germé. Je ne me « crois ni classique en poésie, ni infaillible en histoire, ni toujours irréprochable en politique. Quand je repasse mes « œuvres ou ma vie, je me juge moi-même avec plus de justice, mais avec « autant de sévérité que peuvent le faire « mes ennemis. Pourquoi? parce que je « me juge non devant les hommes, mais « devant Dieu, dont la lumière fait ressortir toutes les taches. Je trouve à

« cette sévérité même un plaisir amer :
« le plaisir que fait à l'âme la justice
« exercée même contre soi. Il faut être
« impitoyable envers ses passions, ses fai-
« blesses ou ses fautes, pour mériter
« d'être pardonné ici-bas et absous là-
« haut ! »

La commission a été unanime à rendre hommage au talent incomparable du poëte dont les œuvres seront un bonheur éternel pour la littérature française. Mais une minorité de quatre voix a pensé qu'il n'y avait lieu d'adopter ni le principe ni la forme de la loi ; elle a proposé d'allouer à M. de Lamartine une pension viagère de 30,000 francs reversible, jusqu'à concurrence de 10,000 francs, sur la tête de sa nièce, madame Valentine de Cessia, qui, par sa tendresse filiale, est la con-

solation, le soutien et le charme de sa vieillesse.

La majorité n'a pas cru qu'on pût offrir une pension viagère à celui qui approche de quatre-vingts ans, et elle a pensé, en outre, que l'assistance qui ne serait pas accordée à titre de récompense nationale, en supposant qu'elle ne fût pas légalement impossible, pourrait être considérée comme une humiliation et non comme un hommage. Instruite cependant des préoccupations d'un grand nombre de nos collègues d'accord avec le Conseil d'État, elle a cherché la forme qui était de nature à leur donner satisfaction; elle croit y être parvenue. L'augmentation du capital a été motivée par le désir d'assurer un intérêt annuel suffisant et aussi de rendre tout à ait efficace le concours que nous attendons

de la munificence nationale en faveur de Lamartine.

Un sentiment de délicatesse que vous partagerez nous interdit d'insister trop sur ces détails. Il est des choses qui, dans une assemblée française, ne se disent jamais qu'à mi-voix. Nous espérons que vous sanctionnerez nos résolutions. Nous vous le demandons avec instance. Ah ! si chacun de vous pouvait pénétrer, ne fût-ce qu'un instant, dans cette triste demeure vers laquelle la foule ne se dirige plus depuis longtemps, dont le seuil n'est plus franchi que par d'anciens amis, par quelques disciples fidèles qui n'ont pas oublié les encouragements donnés à leur jeunesse, et par quelques nobles femmes qui viennent briller là comme le rayon consolateur des dernières heures ; si vous pouviez con-

templer, courbé sous les coups que ne cesse de lui porter la main des hommes plus encore que sous le poids des années, sans repos et sans joie, esclave d'un travail incessant, torturé par les préoccupations et les anxiétés, malheureux autant qu'un être humain puisse l'être sur cette misérable terre, et cependant toujours haut, doux, bienveillant et ferme ; si vous pouviez contempler dans son épreuve suprême celui que tant de splendeurs ont entouré, qui a fait battre tant de cœurs et répandre tant de larmes, celui que tant de bouches ont acclamé et tant de mains applaudi : j'en suis sûr, quels que puissent être vos scrupules et vos griefs, vous les oublieriez et il n'y aurait plus de place dans vos âmes remuées, que pour une doulouloureuse émotion, et vous accorderiez

avec élan, par sympathie pour une telle infortune, ce que d'autres, comme votre rapporteur, vous demandent au nom d'une admiration respectueuse et reconnaissante.

Lorsque les rois de Perse, a écrit un jour Chateaubriand à Lamartine lui-même, rencontraient sur leur route un palmier vénérable par son antiquité, ils descendaient de cheval et ils y suspendaient un collier d'or. Lorsque l'Empereur a pris spontanément l'initiative du projet de loi dont nous vous proposons l'adoption, il a fait devant l'homme vénérable par son génie comme les rois de Perse devant le palmier vénérable par son antiquité. En cela il a cru n'être que généreux : il a été habile. On ne fonde rien par l'esprit d'exclusion et de rancune ; et désormais aucun édifice ne durera s'il n'est assez haut et assez vaste

pour abriter, sans distinction d'origne, tous ceux qui ont été ou qui sont les gloires de la patrie.

Lamartine accueillit ce rapport par la lettre suivante :

Paris, 12 avril 1867.

Mon cher ami,

Je savais par l'écho public depuis hier soir la sublime magnificence de votre rapport sur moi. Je ne vous remercie donc pas du rapport, mais de son envoi ; vous avez été trop bienveillant pour moi pour que je puisse vous rendre grâce. J'en trouverai mille autres occasions, mais je vous remercie de m'avoir jugé comme

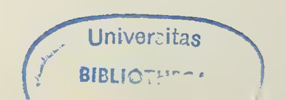
vous le dites. Si vous le disiez moins, j'oserais dire davantage, mais vous ne me laissez d'autres ressources que le silence; laisser battre mon cœur et faire taire ma voix, voilà mon seul remercîment. Recevez-le et croyez à tout ce que je ne dis pas.

A. de Lamartine.

TABLE DES MATIÈRES

18.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



GARNIER FRÈRES

6, rue des Saints-Pères, et Palais-Royal, 215

Envoi franco contre mandat ou timbre-poste.

DICTIONNAIRE NATIONAL

OUVRAGE ENTIÈREMENT TERMINÉ

MONUMENT ÉLEVÉ A LA GLOIRE DE LA LANGUE ET DES LETTRES FRANÇAISES

Ce grand Dictionnaire classique de la Langue française contient pour la première fois, outre les mots mis en circulation par la presse, et qui sont devenus une des propriétés de la parole, les noms de tous les Peuples anciens, modernes; de tous les Souverains, des institutions politiques; des Assemblées délibérantes; des Ordres monastiques, militaires; des Sectes religieuses, politiques, philosophiques; des grands Événements historiques: Guerres, Batailles, Siéges, Journées mémorables, Conspirations, Traités de paix, Conciles; des Titres, Dignités, des Hommes ou Femmes célèbres en tout genre; des Personnages historiques de tous les pays : Saints, Martyrs, Savants, Artistes, Écrivains; des Divinités, Héros et personnages fabuleux de tous les peuples; des Religions et Cultes divers, Fêtes, Jeux, Cérémonies publiques, Mystères; tous les Chefs-lieux, Arrondissements, Cantons, Villes, Fleuves, Rivières, Montagnes; avec les Étymologies grecques, latines, arabes, celtiques, germaniques, etc., etc.

Cet ouvrage classique est rédigé sur un plan entièrement neuf, plus exact et plus complet que tous les dictionnaires qui existent, et dans lequel toutes les définitions, toutes les acceptions des mots et les nuances infinies qu'ils ont reçues sont justifiées par plus de quinze cent mille exemples extraits de tous les écrivains, etc., etc. Par M. Bescherelle, aîné, auteur de la *Grammaire nationale*. 2 magnifiques volumes in-4 de plus de 3,000 pages, à 4 col. imprimés en caractères neufs et très-lisibles sur papier grand raisin glacé, contenant la matière de plus de 300 volumes in-8. 50 fr.

Demi-reliure chagrin, plats en toile. . . . . 10 fr.

GRAMMAIRE NATIONALE

Ou Grammaire de Voltaire, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, de J.-J. Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, de Casimir Delavigne, et de tous les écrivains les plus distingués de la France; par MM. Bescherelle frères et Litais de Gaux. 1 fort. vol. gr. in-8. Complément indispensable du *Dictionnaire national*. . . . . 10 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Comprenant : 1° Les mots du Dictionnaire de l'Académie française, et un très-grand nombre d'autres autorisés par l'emploi qu'en ont fait les bons écrivains; leurs acceptions propres et figurées et l'indication de leur emploi dans les différents genres de style; — 2° Les termes usités dans les sciences les arts, les manufactures, ou tirés des langues étrangères ; — 3° La synonymie rédigée sur un plan tout nouveau et d'après les travaux les plus récents sur cette matière. — 4° La prononciation figurée de tous les mots qui présentent quelque difficulté ; — 5° Un Vocabulaire général de biographie, d'histoire et de géographie, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, et précédé d'un tableau complet de la conjugaison des verbes réguliers et irréguliers, etc., etc., par MM. Bescherelle aîné, auteur du *Dictionnaire national de la langue française*, et J.-A. Pons. 1 vol. gr. in-8 de 1,100 pag., 10 fr.; reliure toile, ou basane. . . . . 2 fr.

DICTIONNAIRE USUEL DE TOUS LES VERBES FRANÇAIS

Tant réguliers qu'irréguliers; par MM. Bescherelle frères. 3ᵉ édition. 2 forts vol. in-8 à 2 colonnes. . . . . 12 fr.

GRAMMAIRE DE LA LANGUE ANGLAISE

Contenant : 1° Un traité de la prononciation avec un *syllabaire* et de nombreux exercices de lecture à l'usage des commençants ; — 2° Un cours de thèmes complet sur les règles et les difficultés de la langue ; — 3° Idiotismes ; — 4° Dialogues familiers, par MM. Clifton, auteur du nouveau Dictionnaire anglais, et Mervoyer. 1 vol. gr. in-18, cartonné. . . . 2 fr.

GRAMMAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA LANGUE ALLEMANDE

Par Ernest Grégoire, licencié en droit. 1 vol. gr. in-18. . . . . 3 fr.

GRAMMAIRE ITALIENNE

En 25 leçons, d'après Vergani, corrigée et complétée par C. Ferrari, ancien professeur à l'Ecole normale et à l'Université de Turin, auteur du *Nouveau Dictionnaire italien-français et français-italien*. 1 vol. cart. . . . 2 fr.

GRAMMAIRE ESPAGNOLE-FRANÇAISE DE SOBRINO

Très-complète et très-détaillée, contenant toutes les notions nécessaires pour apprendre à parler et à écrire correctement l'espagnol. Nouvelle édition, refondue avec le plus grand soin, par A. Galban, professeur. 1 vol. in-8. 4 fr.

GRAMATICA DE LA LENGUA FRANCESA

Para los Españoles, por Chantreau, corrigée avec le plus grand soin par A. Galban, professeur des deux langues. 1 vol. in-8. . . . . 4 fr.

NUOVA GRAMMATICA FRANCESE-ITALIANA

Por Lodovico Goudar, con nuove regole e spiegazioni interno alla moderna pronunzia, alla natura dei dittonchi france i ed ai participii, ricavate dalle opere de' migliori grammatici. Nuova edizione, correcta ed arrichita da Caccia, autore del nuovo Dizionario italiano-spagnuolo. 1 vol. grand in-18 cartonné. . . . . 2 fr

GRAMMAIRE PORTUGAISE

Remaniée et simplifiée par M. Paulino de Souza. 1 fort vol. grand in-18 cartonné. . . . . 6 fr.

NOUVELLE GRAMMAIRE GRECQUE

D'après les principes de la grammaire comparée, par A. Chassang, ancien maître de conférences de langue et littérature grecques à l'Ecole normale, inspecteur de l'Académie de Paris. 1 vol. in-8 cartonné. . . . . . 3 fr.
Abrégé de la même grammaire. . . . . 1 fr. 50.

NOUVELLE GRAMMAIRE LATINE

D'après les principes de la grammaire comparée, par C. Beaufils, professeur au lycée Condorcet, 1 vol. in-8, cartonné. . . . . 3 fr.
Abrégé de la même grammaire. . . . . 5 f.

PETITS DICTIONNAIRES EN DEUX LANGUES

Avec la prononciation figurée, très-complets et exécutés avec le plus grand soin, à l'usage des voyageurs, des lycées, des collèges, et de toutes les personnes qui étudient les langues étrangères. Format gr. in-32, relié.

Nouveau Dictionnaire anglais-français et français-anglais, par M. Clifton. 1 vol. rel. . . . . 3 fr

Nouveau Dictionnaire allemand-français et français-allemand, par M. K. Rotteck (de Berlin). 1 vol. rel. 3 fr

Nouveau Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français, par Vicente Salva. 1 vol. relié . . . 6 fr

Nouveau Dictionnaire italien-français et français-italien, avec la prononciation figurée, par Ferrari. 1 gr. vol. relié . . . . 3 fr

Nouveau Dictionnaire portugais-français et français-portugais, avec la prononciation figurée dans les deux langues, rédigé d'après les meilleurs dictionnaires par Souza Pinto. 1 fort vol. rel. . . . . 6 fr.

Diccionario español-inglés é inglés-español portátil, con la pronunciacion en ambas lenguas, formado con presencia de los mejores diccionarios ingleses y españoles por Don F. Corona Bustamante. 2 tomos . . . . 6 fr

Diccionario español-italiano é italiano-español, con la pronunciacion en ambas lenguas, compuesto por D. J. Caccia, con arreglo á los mejores diccionarios. 1 tomo . . . . 5 fr

Nouveau Dictionnaire latin-français, par E. de Suckau. 1 fort vol. . 5 fr

Dictionnaire grec-français, rédigé sur un plan nouveau, par A. Chassang, maître de conférences de langue et de littérature grecques à l'École normale supérieure. 1 vol. relié . . 6 fr.

PETIT DICTIONNAIRE NATIONAL, par Bescherelle aîné, auteur du *Grand Dictionnaire national*. 1 fort vol. in-32 jésus. . . . . . . 2 fr.

PETIT DICTIONNAIRE D'HISTOIRE, DE GÉOGRAPHIE ET DE MYTHOLOGIE, par J.-P. Quitard, faisant suite au *Petit Dictionnaire national* de M. Bescherelle aîné. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr. 75

Les deux ouvrages réunis en 1 fort vol. relié en toile. . . . . . . 4 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DES RIMES

Précédé d'un traité complet de versification, par P.-M. Quitard, auteur du *Petit Dictionnaire d'histoire et de géographie*. 1 vol. grand in-32. 2 fr.

Reliure percaline, tranche jaspée de chacun de ces dictionnaires. . 60 c.

GUIDES POLYGLOTTES

Manuels de la conversation et du style épistolaire, à l'usage des voyageurs et des écoles, par MM. Clifton, Vitali, Corona Bustamante, Ebeling. Grand in-32, format dit Cazin, élégamment cartonné. Le volume. . . . 2 fr

Français-anglais, par M. Clifton. 1 v.
Français-italien, par M. Vitali. 1 vol.
Français-allemand, par M. Ebeling. 1 v.
Français-espagnol, par M. Corona Bustamante. 1 vol.
Español-francés, por Corona Bustamante. 1 vol.
English-french, by Clifton. 1 vol.
Hollandsch-Fransch, par Dufresne. 1 v.
English-portuguese, by Clifton and Carolino Duarte. 1 vol.
Español-inglés, por Corona Bustamante y Clifton. 1 vol.
Español-aleman, por Corona Bustamante y Ebeling. 1 vol.
English-Deutsch, by Carolino Duarte. 1 vol.
Italiano-tedesco, da Giovanni Vitali e Dr Ebeling. 1 vol.
Español-italiano, por Corona Bustamante y Vitali. 1 vol.
Portuguez-francez, por M. Carolino Duarte y Clifton. 1 vol.
Portuguez-inglez, por Duarte y Clifton. 1 vol.

GUIDE EN SIX LANGUES. Français-anglais-allemand-italien-espagnol-portugais. 1 fort vol. in-16 de 550 pages. . . . . 5 fr.

GUIDE EN QUATRE LANGUES. Français-anglais-allemand-italien. 1 fort vol. in-32 . . . . 3 fr.

Guide français-anglais, manuel de la conversation et du style épistolaire avec la *prononciation figurée de tous les mots anglais*. 1 vol. in-16 4 fr.

Polyglot Guides Manual of Conversation English and French with the figured pronunciation of the French 1 vol. in-16. . . . . 4 fr.

GRAND DICTIONNAIRE ESPAGNOL-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ESPAGNOL

Avec la prononciation dans les deux langues, plus exact et plus complet que tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, rédigé d'après les matériaux réunis par D. Vicente Salva, et les meilleurs dictionnaires anciens et modernes, par F. de P. Noriéga et Guim. 1 fort vol. gr. in-8 jésus, . 18 fr.

GRAND DICTIONNAIRE ITALIEN-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ITALIEN

Avec la prononciation figurée dans les deux langues. 2 forts volumes grand in-8.. . . . . 20 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS

Par Chassang, maître de conférences de langue et de littérature grecques à l'École normale supérieure, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut. Ouvrage rédigé d'après les plus récents travaux de philologie grecque, comprenant : 1° Les mots de la langue grecque, depuis Homère jusqu'aux écrivains byzantins ; 2° Les noms propres de la langue grecque ; 3° Les formes irrégulières, poétiques ou propres aux dialectes; 4° Des renvois aux mots simples et aux racines; et précédé d'une Introduction à l'étude de la langue et de la littérature grecques, contenant : 1° Un résumé de l'Histoire de la littérature grecque ; 2° Des notions élémentaires sur les origines de la langue grecque et sur la Formation des mots; 3° Une liste des Racines, des Radicaux et des mots simples de la langue grecque; et une liste des préfixes et suffixes, des lettres de liaison, des terminaisons et désinences; 4° Des éléments de grammaire grecque d'après la méthode de la grammaire comparée; 5° Diverses Notions complémentaires, à savoir : I. Prononciation grecque; II. Métrique et Prosodie grecques; III. Calendrier, Monnaies, Poids et Mesures, Numération des Grecs; IV. Principaux signes et abréviations des anciennes éditions de livres grecs. 1 vol. gr. in-8 de 1,500 p. envir. : rel. toile 15 fr.

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE D'HISTOIRE, DE BIOGRAPHIE DE MYTHOLOGIE ET DE GÉOGRAPHIE

Comprenant : 1° *Histoire :* L'histoire des peuples, la chronologie des dynasties, l'archéologie, l'étude des institutions politiques. religieuses et judiciaires, et des divers systèmes philosophiques; — 2° *Biographie :* La biographie des hommes célèbres, avec notices bibliographiques sur leurs ouvrages; — 3° *Mythologie* : La biographie des dieux et personnages fabuleux, l'exposition des rites, fêtes et mystères; — 4° *Géographie :* La géographie physique, politique, industrielle et commerciale, la géographie ancienne et moderne comparées, par Louis Grégoire, docteur ès lettres. 1 fort vol. gr in-8 jésus de 2,250 pages : 20 fr. — Relié demi-chagrin, plats toile 25 fr.

M. le Ministre de l'instruction publique a souscrit pour les Bibliothèques.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DES SCIENCES THÉORIQUES ET APPLIQUÉES

Comprenant les mathématiques, la physique et la chimie, la mécanique et la technologie, l'histoire naturelle et la médecine, l'économie rurale et l'art vétérinaire, par MM. Privat-Deschanel et Ad. Focillon, professeurs des sciences physiques et des sciences naturelles. 2 forts vol. gr. in-8. 32 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE COMPLET DES COMMUNES DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE ET DES AUTRES COLONIES

Nomenclature de toutes les communes, leur division administrative, leur population, leurs principales sections, les châteaux; les bureaux de poste, leur distance de Paris; les stations de chemins de fer, les bureaux télégraphiques, l'industrie, le commerce, les productions du sol, et tous les renseignements relatifs à l'organisation administrative, par M. Gindre de Mancy. Quatrième édition, revue, corrigée et contenant la liste des communes annexées à l'Allemagne. 1 beau vol. in-8 raisin de 1,000 pages, avec une carte des chemins de fer français.. . . . . 12 fr.

DICTIONNAIRE PORTATIF DES COMMUNES DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE ET DES AUTRES COLONIES FRANÇAISES

Précédé de tableaux synoptiques, par M. Gindre de Mancy, accompagné d'une carte de la France. Nouvelle édition revue, corrigée, contenant la liste des communes annexées à l'Allemagne. 1 fort vol. in-32 de 750 pages, cart. toile. . . . . 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE THÉORIQUE ET PRATIQUE DES CONNAISSANCES UTILES

Composée de traités sur les connaissances les plus indispensables, ouvrage entièrement neuf, avec environ 1,500 gravures intercalées dans le texte. 2 vol. grand in-8. . . . . 25 fr.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

Biographie portative universelle, contenant 29,000 noms, suivie d'une table chronologique et alphabétique, par L. Lalanne, A. Deloye, etc. 1 vol. de 2,000 col., format du *Million de faits*, contenant la matière de 12 v. 8 fr.

UN MILLION DE FAITS

Aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres, par MM. J. Aicard, Léon Lalanne, Ludovic Lalanne, Gervais, etc. Un fort vol. portatif in-8 de 1,720 colonnes, orné de gravures sur bois. . . . . 9 fr.

CODES ET LOIS USUELLES

Classés par ordre alphabétique. 5e édition, contenant la législation jusqu'en 1873, collationnée sur les textes officiels, représentant en notes sous chaque article, ses différentes modifications, la corrélation des articles entre eux, la concordance avec le droit romain, l'ancienne législation française et les lois nouvelles. Précédée de la Constitution de la république française et accompagnée d'une table chronologique et d'une table générale des matières; par Auguste Roger, avocat à la Cour d'appel de Paris, et Alexandre Sorel, juge au tribunal civil de Compiègne. 1 beau vol. gr. in-8 raisin de 1,500 pages, 15 fr.; rel. demi-chagrin . . . . 18 fr.

LE MÊME OUVRAGE, édition portative, format grand in-32 jésus, en 2 parties. 1re Partie. Les *Codes*, 4 fr. — 2e Partie. Les *Lois usuelles*. . . . 4 fr.

Reliure demi-chagrin, 1,25 par volume.

TRAITÉ DE CHIMIE APPLIQUÉE AUX ARTS

Par M. Dumas, ancien ministre, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, etc. 8 vol. in-8 et 2 atlas in-4, édition de Liége, introduite en France avec l'autorisation de l'auteur. . . . . 150 fr.

Cet ouvrage, dont l'édition française est totalement épuisée, et que recommande si puissamment le nom de M. Dumas, fait autorité dans la science. C'est un livre essentiellement pratique.

COURS COMPLET D'AGRICULTURE

Ou Nouveau Dictionnaire d'agriculture théorique et pratique, d'économie rurale et de médecine vétérinaire, sur le plan de l'ancien Dictionnaire, par MM. le baron de Morogues, Mirbel, Héricart de Thury, Payen, Mathieu de Dombasle, etc. 4e édition, revue et corrigée. 20 vol. br. en 10 gr. in-8 à 2 colonnes, avec environ 4,000 sujets grav., relat. à la gr. et à la petite culture, à l'économie rurale et domest., à la descript. des plant., etc. 112 fr.

DICTIONNAIRE D'HIPPIATRIQUE ET D'ÉQUITATION

Ouvrage où se trouvent réunies toutes les connaissances équestres et hippiques, par F. Cardini, lieutenant-colonel en retraite. 2 vol. gr. in-8 ornés de 70 figures. 2e édition, corrigée et considérablement augmentée. 20 fr.

GÉOLOGIE APPLIQUÉE, OU TRAITÉ DU GISEMENT ET DE L'EXPLOITATION DES MINÉRAUX UTILES;

Par M. A. Burat, ingénieur, professeur de géologie et d'exploitation des mines à l'École centrale des arts et manufactures; cinquième édition, revue, considérablement augmentée, divisée en deux parties. — Géologie. — Exploitation. — 2 forts volumes in-8, illustrés de vues, gravées sur acier, et de nombreuses figures. 25 fr.

ÉLÉMENTS DE GÉOLOGIE

Ou changements anciens de la terre et de ses habitants, tels qu'ils sont représentés par les monuments géologiques, par sir Ch. Lyell. Traduit de l'anglais sur la sixième édition avec le consentement de l'auteur, par M. Ginestou, bibliothécaire de la Société d'encouragement. 6e édition considérablement augmentée et illustrée de 770 gravures. 2 beaux vol. in-8. . . . . 20 fr.

PRINCIPES DE GÉOLOGIE

Ou illustrations de cette science empruntées aux changements modernes de la terre et de ses habitants par sir Charles Lyell, baronnet. Traduit de l'anglais sur la onzième édition, avec l'autorisation de l'auteur par M. J. Ginestou Avec cartes, gravures en taille-douce et figures. 2 vol. in-8. 25 fr.

DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER

Leçons faites à l'École nationale des ponts et chaussées par F. Jacqmin, ingénieur des ponts et chaussées, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées. 2 beaux vol. in-8 cavalier. . . . . 16 fr.

DES MACHINES A VAPEUR

Leçons faites en 1869-70 à l'École nationale des ponts et chaussées. Du même auteur. Deux forts volumes grand in-8 cavalier. . . . . . 16 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DES CHEMINS DE FER

Par Auguste Perdonnet, ancien élève de l'École polytechnique, directeur de l'Ecole nationale centrale des arts et manufactures, ancien ingénieur en chef de plusieurs chemins de fer, président de l'Association polytechnique. 3e éd., revue, corrigée et considérablement augmentée. 4 très-forts vol. in-8, avec 1,100 fig. sur bois et sur acier; cart., tableaux, etc. 70 fr.

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE

52 vol. grand in-8, de 500 pages à 2 colonnes. 208 fr.; net. . . . . 140 fr.

SUPPLÉMENT AU

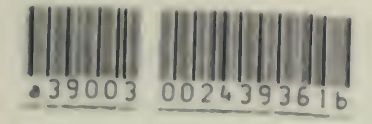
DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE

Rédigé par tous les écrivains et savants dont les noms figurent dans cet ouvrage et publié sous la direction du même rédacteur en chef. 16 vol. in-8 de 500 pages, pareils aux 52 volumes publiés de 1833 à 1839. . . 80 fr.

Aujourd'hui les seuls exemplaires qui conservent *leur valeur primitive* sont ceux qui sont accompagnés du *Supplément*.

GUIDE DU SONDEUR

Traité théorique et pratique des sondages, par MM. Degousée et Ch. Laurent, ingénieurs civils, fabricants d'équipages de sonde. Deuxième édition, composée de 2 forts volumes in-8, avec un grand nombre de gravures sur bois intercalées dans le texte, et accompagnés d'un Atlas de 62 planches gravées. sur acier, représentant un très-grand nombre de figures, d'outils, coupes de terrains, etc. Prix des 2 vol. brochés et de l'Atlas cartonné. . 30 fr.


39003 002439361b

